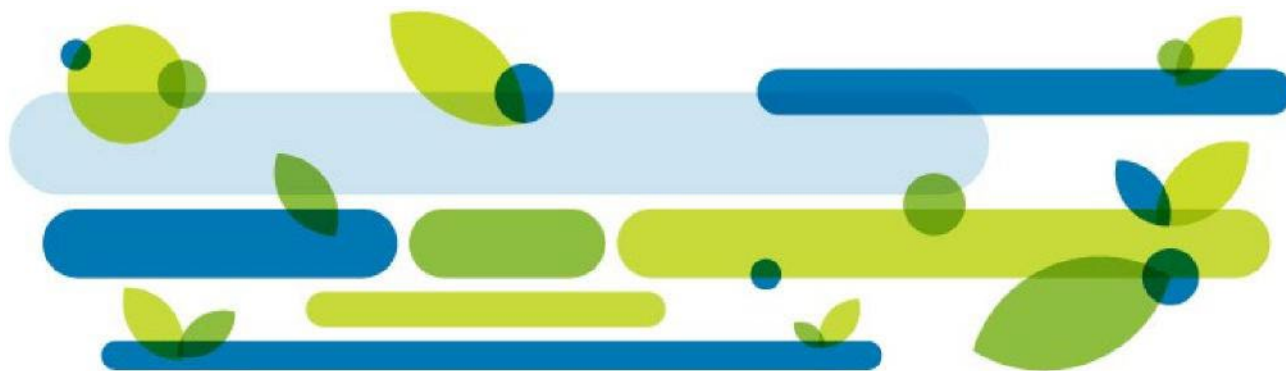




Xebec Adsorption Inc.
Rapport de gestion
Quatrième trimestre et exercice financier clos
le 31 décembre 2021

16 mars 2022



De l'information supplémentaire peut être consultée sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie de Xebec pour la période close le 31 décembre 2021. Il devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Société.

Les filiales de la Société sont désignées comme suit : « Xebec Holding É.-U. » pour Xebec Holding USA Inc., « Xebec Europe » pour Xebec Adsorption Europe SRL, « Xebec Europe B.V. », « CAI » pour Compressed Air International Inc., « ACS » pour Applied Compression Systems Inc., « RNG Holding » pour Xebec RNG Holding Inc., « GNR Bromont » pour GNR Bromont L.P. et « GNRQC » pour GNR Québec Capital L.P.

La Société présente et comptabilise « Xebec Shanghai » pour Xebec Adsorption (Shanghai) Co. Ltd. en tant que participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Xebec Holding É.-U. compte cinq filiales, « CDA » pour CDA Systems LLC, « Xebec É.-U. » pour Xebec Adsorption USA Inc., « Air Flow » pour Enerphase Industrial Solutions Inc., « Titus » pour The Titus Company, « Nortec » pour Nortekbelair Corporation, « California Compression » pour California Compression, LLC, « Wisconsin » pour XBC Flow Services – Wisconsin Inc et « UEC » pour Xebec Systems USA LLC.

Xebec RNG Holdings Inc. compte deux filiales en propriété exclusive : GNR Bromont Management Inc. et GNR Québec Capital Management Inc., qui sont détenues à 100 %. GNR Bromont Management Inc. détient le 1 % restant de GNR Bromont L.P. et GNR Québec Capital Management Inc. détient 0,001 % de GNR Québec Capital L.P. et Xebec Holding UK Limited.

Xebec Europe B.V. a deux filiales en propriété exclusive : Xebec Deutschland GmbH et Green Vision Holding B.V. Green Vision Holding B.V. est propriétaire de HyGear Technologies and Services B.V., qui détient six filiales : HyGear Operations B.V., HyGear B.V., Xebec Adsorption Asia PTE LTD, HyGear Fuel Cell B.V. ainsi que HyGear Hydrogen Plant B.V., qui sont entièrement détenues, et Buse - HyGear LTD, qui est détenue à 50 %. HyGear LTD devrait débiter ses activités au cours du premier trimestre de 2022. Xebec Deutschland GmbH a trois filiales entièrement détenues : Xebec Komplementar GmbH, Inmatec Gase Technologie GmbH & Co. KG et Inmatec Gas Technology FZC RAK.

Xebec Holding UK Limited a une filiale en propriété exclusive : Tiger Filtration Limited (« Tiger »).

L'information contenue dans ce rapport de gestion et certaines autres rubriques de ce rapport comportent certains montants qui ne sont pas des mesures de la performance conformes aux IFRS, comme le résultat net avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et le BAIIA ajusté (excluant les frais d'intégration et d'acquisition et les autres profits et pertes résultant de transactions stratégiques ou d'événements importants). La Société utilise le BAIIA et le BAIIA ajusté parce qu'ils permettent à la direction d'évaluer la performance d'exploitation de la Société. Ces mesures sont des indicateurs financiers largement reconnus de la performance financière d'une société. Les investisseurs ne devraient pas utiliser ces mesures comme des mesures remplaçant les produits d'exploitation ou les flux de trésorerie ou comme des mesures de la liquidité. Le BAIIA et le BAIIA ajusté n'étant pas établis conformément aux IFRS, ils pourraient ne pas être comparables à ceux d'autres sociétés.

De plus, l'exercice clos le 31 décembre 2021 et ceux clos les exercices précédents sont parfois désignés par les termes exercice 2021 et ainsi de suite.

L'information présentée dans ce rapport de gestion rend compte de tout événement important survenu jusqu'au 16 mars 2022, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés, ainsi que le rapport de gestion pour la période close le 31 décembre 2021. Ce rapport présente la situation et le contexte d'affaires de la Société tel qu'ils étaient, à la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

Ce document renferme des énoncés prospectifs, qui sont faits sous réserve de la mise en garde à la rubrique intitulée « Énoncés prospectifs » figurant en page 60 de ce rapport de gestion et il doit être lu à la lumière de ceux-ci.

Table des matières

1. NOTRE ENTREPRISE	6
À PROPOS DE NOUS	6
VISION. MISSION. OBJECTIF. GENS.	6
NOS PRODUITS	7
NOS CLIENTS ET FOURNISSEURS	7
RÉPUTATION INTERNATIONALE ET CERTIFICATIONS	7
TECHNOLOGIE	8
<i>Adsorption</i>	8
<i>Adsorption modulée en pression (AMP)</i>	8
<i>Reformage du méthane à la vapeur</i>	9
<i>Électrolyse</i>	9
<i>Production sur place d'oxygène et d'azote</i>	9
<i>Filtration</i>	10
2. STRATÉGIE DE CROISSANCE	10
3. NOS SECTEURS OPÉRATIONNELS	11
SYSTÈMES DE TECHNOLOGIES PROPRES	11
<i>Gaz naturel renouvelable (GNR)</i>	11
<i>La stratégie de Xebec pour le GNR</i>	12
<i>Hydrogène</i>	12
<i>Facteurs et taille du marché de l'hydrogène industriel</i>	13
<i>Stratégie de Xebec pour l'hydrogène</i>	14
<i>Captage et séquestration du carbone</i>	15
<i>La stratégie de Xebec pour le captage de carbone</i>	15
<i>Production d'oxygène et d'azote sur place</i>	16
<i>Stratégie de Xebec pour l'oxygène et l'azote</i>	16
<i>Systèmes – gammes de produits</i>	16
<i>Support – produits industriels et services</i>	17
<i>Stratégie de Xebec pour le service et le support industriel</i>	17
<i>Support – gamme de produits et services</i>	18
<i>Gaz renouvelable (infrastructures)</i>	18
4. ÉVÉNEMENTS CLÉS	18
<i>Événements importants de 2022</i>	18
<i>Événements importants de 2021</i>	19
5. RÉSULTATS SOMMAIRES DE 2021	21
6. RÉSULTATS D'EXPLOITATION	22
CARNET DE COMMANDES ACTUEL EN DATE DU 16 MARS 2022	25
<i>Systèmes — technologies propres</i>	25
<i>Support — produits et services industriels</i>	26
<i>Siège social et autres</i>	27
7. SITUATION FINANCIÈRE	28
SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE	28
DETTE TOTALE	28
DONNÉES SUR LES ACTIONS	29
BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION	29

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	29
8. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	30
9. UTILISATION DES FONDS	30
10. SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL	31
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	32
11. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION	33
12. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	33
13. HORIZON ET VISION DE LA DIRECTION	35
14. RELATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	38
15. RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	39
16. GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE	40
17. FACTEURS DE RISQUE	40
18. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	59
CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	59
19. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	60
20. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	61
APPROBATION	61
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE	61

1. NOTRE ENTREPRISE

À propos de nous

Fondée en 1967, Xebec compte plus de 50 années d'expérience dans la fourniture de plus de 20 000 appareils à des clients partout dans le monde pour des applications industrielles et de technologies propres. Nous avons fondé notre entreprise sur l'industrie, nous nous concentrons aujourd'hui sur les technologies propres et notre avenir est un monde alimenté par des énergies propres.

Xebec Adsorption inc. est un fournisseur mondial de solutions de gaz durable utilisés dans des applications énergétiques, de mobilité et industrielles. La Société est spécialisée dans le déploiement d'un portefeuille de technologies brevetées pour la production d'hydrogène, de gaz naturel renouvelable, d'oxygène et d'azote. En se concentrant sur la production de gaz écologiquement responsable, Xebec a aidé des milliers de clients dans le monde à réduire leur empreinte carbone et leurs coûts d'exploitation. Basée au Québec (Canada), Xebec est présente mondialement avec neuf usines de fabrication, seize centres de services de technologies propres et cinq bureaux de vente répartis sur quatre continents.

Vision. Mission. Objectif. Gens.

La **vision** de Xebec est celle d'un monde alimenté par une source d'énergie propre.

La **mission** de Xebec est d'effectuer une transition vers un avenir faible en carbone tout en accélérant la production de gaz renouvelables et à faibles teneur en carbone.

Une croissance rentable pour un avenir durable est l'**objectif** de Xebec, parce que seule une entreprise rentable aura la force et les ressources nécessaires pour soutenir ses employés, satisfaire ses actionnaires, assurer la croissance de l'entreprise et l'économie, et contribuer positivement à notre société tout en préservant et en sauvegardant notre environnement.

Les **gens** de Xebec travaillent dur dans le but de réaliser une croissance rentable. Nos dirigeants définissent l'orientation, créent l'orientation client, définissent des valeurs claires et visibles et communiquent des attentes et des objectifs élevés pour l'organisation. Nos stratégies, systèmes et méthodes pour atteindre l'excellence sont conçus pour stimuler l'innovation et développer les connaissances et les capacités dans un environnement de respect, de confiance, de diversité et de travail d'équipe.

La croissance rentable est également la fondation requise pour attirer et fidéliser des employés talentueux, motivés et stimulés. Nous nous concentrons sur la constitution d'équipes hautement qualifiées et motivées qui peuvent répondre aux besoins de bout en bout d'une entreprise en développement rapide et soutenir l'industrie du gaz renouvelable en évolution.

- Plus de 600 employés partout dans le monde à ce jour.
- Plus de 20 départements desservant une gamme complète de services, incluant la vente, la finance, les ressources humaines, l'ingénierie, la fabrication, la production, la qualité, la logistique, le service à la clientèle et plus.

- 6 spécialités d'ingénierie, y compris procédés, mécanique, électrique, contrôles, fabrication et ingénierie de service.
- Une richesse de compétences dont des diplômes spécialisés et techniques, des maîtrises et des doctorats.
- Une main-d'œuvre culturellement diversifiée avec plus d'une douzaine de nationalités et de langues de la communauté mondiale.

Nos produits

- Systèmes pour la valorisation du biogaz en gaz naturel renouvelable (« GNR ») à partir de digesteurs agricoles, d'installations avec séparation des matières organiques à la source, de sites d'enfouissement et d'installations de traitement des eaux usées.
- Systèmes à petite échelle, sur place, de purification de l'hydrogène pour les applications énergétiques, de mobilité et industrielles ou à partir d'électrolyse d'électricité renouvelable.
- Équipement de capture du carbone pour l'élimination du CO₂ de divers flux gazeux et la compression du CO₂ en vue de son transport.
- Systèmes de purification de l'hydrogène pour les applications énergétiques, de mobilité et industrielles.
- Sécheurs à gaz naturel pour stations de ravitaillement de véhicules au gaz naturel (« VGN »).
- Sécheurs d'air comprimé et filtres à air comprimé et à gaz écoénergétiques pour une gamme variée d'applications industrielles.
- Systèmes de purification de gaz industriels, de centrales d'air comprimé, pompes à vide et de refroidisseurs pour les flux d'air et gazeux.
- Générateurs d'oxygène et d'azote à petite échelle sur place pour les applications industrielles et médicales.
- Filtres à air et à gaz.

Nos clients et fournisseurs

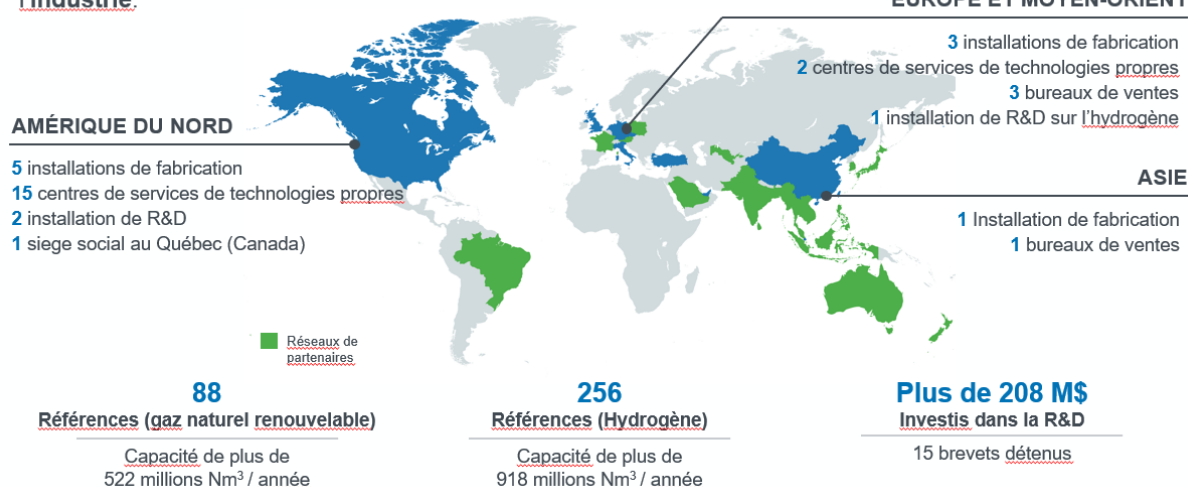
Nos clients sont déployés dans le monde entier et ils représentent une gamme variée de secteurs, incluant les énergies renouvelables, le transport, les gaz industriels, les activités de fabrication commerciale et industrielle, les établissements de soins de santé, la pétrochimie et la pharmaceutique.

Réputation internationale et certifications

Xebec a établi une présence directe et se concentre sur l'Amérique du Nord, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie. Cependant, notre présence se fait sentir à l'échelle mondiale. Xebec travaille avec plusieurs entreprises partenaires pour établir une présence sur de nouveaux marchés d'intérêt. Xebec détient un nombre de certifications pour des produits et processus associés à la livraison de ses produits et systèmes sous plusieurs juridictions différentes, notamment en Europe, au Canada, en Amérique du Nord, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

Leader Mondial dans la décarbonisation des gaz

Xebec est un fournisseur Mondial de solutions d'énergies propres pour la production décentralisée de gaz renouvelables à faible teneur en carbone utilisés dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'industrie.



Technologie

Adsorption

Presque tous les gaz industriels, qu'ils soient inertes, inflammables, acides, réactifs ou oxydants, peuvent être purifiés ou asséchés en utilisant ce qu'on appelle communément la technologie d'adsorption. La technologie d'adsorption est utilisée pour éliminer les impuretés ciblées ou séparer les composants des mélanges gazeux. Cette technologie est utilisée dans de nombreux processus industriels de traitement des gaz, notamment la séparation et la valorisation du biogaz, la production et la récupération de l'hydrogène, la séparation de l'air et l'enrichissement en oxygène pour les besoins médicaux ainsi que les applications de séchage pour l'air, le gaz naturel, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, le dioxyde de soufre, l'acétylène, le propylène, le propane et le gaz de synthèse.

Adsorption modulée en pression (AMP)

La technologie exclusive de Xebec remplace le réseau complexe et volumineux de tuyauterie et de vannes utilisé dans les systèmes conventionnels d'adsorption modulée en pression (AMP) par deux vannes intégrées compactes. Particulièrement pour la valorisation du biogaz en GNR, les systèmes avancés de Xebec améliorent les taux de récupération du méthane, réduisent les coûts d'exploitation et, par conséquent, améliorent la rentabilité du projet pour le propriétaire. La technologie de vanne rotative de Xebec est également intégrée à certains de ses produits avancés de purification d'hydrogène et d'autres gaz qui fonctionnent selon des cycles nettement plus rapides (jusqu'à 50 cycles/minute) que ceux des systèmes AMP conventionnels. Il en résulte une réduction directe de la quantité de matériau adsorbant utilisée, de la taille de l'équipement et de la quantité d'énergie requise pour purifier un volume donné de gaz d'alimentation.

Xebec offre une des technologies AMP les plus compactes, économiques et fiables disponibles sur le marché. Grâce à une chute de pression minimale, une disponibilité remarquable et une fraction de

l'encombrement des systèmes conventionnels, les systèmes AMP de Xebec ont acquis la réputation d'installation facile et polyvalente et de performance économique sans problème.

La technologie AMP est une plateforme polyvalente que l'on retrouve généralement comme composant dans de nombreux produits de Xebec qui incluent Biostream^{MD}, les reformeurs de méthane à la vapeur, le recyclage des gaz industriels et ses systèmes de purification des gaz industriels.

L'avantage de Xebec : sa technologie AMP exclusive

- Technologie exclusive et éprouvée.
- Équipements et systèmes offrant le coût du cycle de vie le plus bas.
- Réputation pour fiabilité et qualité avec des milliers d'appareils d'adsorption sur le terrain.
- Capacités dans toutes les disciplines d'ingénierie pertinentes et expertise de production complète à l'interne.
- Un modèle commercial gagnant-gagnant unique : offrir la technologie de base à des partenaires pour qu'ils développent et desservent les marchés locaux tandis que Xebec génère des revenus sur le marché secondaire avec sa technologie exclusive, ou offrir des systèmes complets aux utilisateurs finaux de marchés clairement identifiés.
- Disponibilité commerciale tirant profit des occasions offertes par les incitations gouvernementales ainsi que par les réglementations pour réduire les émissions de CO₂ dans le domaine du transport.

Reformage du méthane à la vapeur

À l'heure actuelle, la majeure partie de la production d'hydrogène est obtenue par deux modes de production. Avec l'acquisition de HyGear en décembre 2020, Xebec a miniaturisé la technologie la plus répandue et a rendu possible une production sur place et décentralisée. Du fait qu'ils sont construits à l'intérieur de conteneurs d'expédition, ces systèmes sont faciles à transporter et ont une empreinte écologique réduite. Ces systèmes utilisent la technologie du reformage du méthane à la vapeur, un processus permettant de produire de l'hydrogène à partir d'eau et de gaz naturel. Les systèmes de production d'hydrogène fonctionnent de façon autonome. Une fois que le système est installé sur le site du client et qu'il est connecté au réseau, il ajuste automatiquement sa production en fonction de la demande et des exigences du client, sans l'aide d'un opérateur.

Électrolyse

Les systèmes de production d'hydrogène de deuxième génération de Xebec reposent sur la production d'hydrogène à partir d'eau et d'électricité au moyen du processus d'électrolyse. Les systèmes de la Société reposent sur l'utilisation d'unités d'électrolyse alcaline, car celles-ci constituent une solution économique et fiable pour l'électrolyse. Ces systèmes sont un peu plus gros que les systèmes qui reposent sur le reformage du méthane à la vapeur et pour cette raison, seuls les systèmes d'une capacité comprise entre 50 m³/h et 100 m³/h sont construits dans des conteneurs d'expédition. Les systèmes de plus grande capacité, soit entre 150 m³/h et 250 m³/h sont montés sur un châssis. Comme les systèmes qui reposent sur le reformage du méthane à la vapeur, les systèmes de la Société qui reposent sur l'électrolyse sont des systèmes automatisés dont la production peut être ajustée pour s'assurer que le client obtient toujours le volume approprié d'hydrogène, sans l'aide d'un opérateur.

Production sur place d'oxygène et d'azote

Xebec tire parti d'un mode d'adsorption et d'une technologie membranaire brevetés pour produire de l'oxygène et de l'azote sur place, ce qui permet aux entreprises d'éviter les engorgements au niveau des livraisons et de protéger le climat et l'environnement avec des systèmes de production de gaz respectueux de l'environnement.

Filtration

Les filtres à air et à gaz sont employés pour séparer les contaminants sous forme de gouttelettes, de particules et de matières solides et la vapeur d'huile des flux d'air et de gaz. Xebec offre une gamme variée de filtres spécialisés, incluant des filtres à gaz naturel pour les véhicules fonctionnant au gaz naturel embarqué.

2. STRATÉGIE DE CROISSANCE

La transition de notre monde vers des gaz durables

Xebec a une orientation stratégique claire sur un horizon de plusieurs décennies, alors que le monde se mobilise pour faire la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le défi consiste à déterminer la meilleure façon de positionner la Société dans ce domaine en évolution rapide, de tirer parti de notre savoir-faire technologique, de notre taille et d'améliorer notre flexibilité afin de saisir les occasions découlant des technologies et des équipements qui émergent successivement et dont le cycle de vie est d'environ 15 à 20 ans.

Nous croyons que les gaz durables sont une composante importante d'un avenir durable. Pour Xebec, ils signifient la production décentralisée et sur place de gaz renouvelables et à faible teneur en carbone utilisés dans l'énergie, la mobilité et l'industrie. La production décentralisée permet aux écosystèmes locaux de devenir plus efficaces, ce qui permet aux clients de réduire les coûts (35 à 75 %) et les émissions (élimination partielle ou complète) de leurs gaz. Par conséquent, la Société prend des décisions en fonction de ce double objectif de réduction des coûts et des émissions de carbone afin d'assurer la viabilité à long terme des modèles d'affaires de Xebec tout en sauvegardant de l'environnement.

Pour traduire cette clarté à long terme en une série de priorités stratégiques à court terme, nous avons mis en place une approche de plan triennal évolutif. Notre plan stratégique triennal actuel s'articule autour de trois axes :

- Offrir des gaz à faible teneur en carbone, à teneur nulle ou négative, en développant considérablement nos technologies de gaz durables. Ceci se traduit par des solutions décentralisées dans les domaines suivants : valorisation du biogaz, hydrogène, capture du carbone et production d'azote et d'oxygène.
- Créer un réseau de services de technologies propres pour soutenir le nombre croissant d'installations de GNR, d'hydrogène et de capture du carbone.
- Se concentrer sur une croissance rentable pour un avenir durable.

De plus, étant donné la nature diversifiée de Xebec, la stratégie est adaptée en fonction des segments de marché et par région géographique.

3. NOS SECTEURS OPÉRATIONNELS

Systemes de technologies propres

Gaz naturel renouvelable (GNR)

Le GNR représente une importante opportunité à court terme pour Xebec. Le changement climatique accélère la transition énergétique vers des sources d'énergie 100 % renouvelables, y compris le remplacement du gaz naturel fossile par le GNR. Au même titre que les énergies éoliennes et solaires ont été les énergies renouvelables les plus répandues au cours des 20 dernières années, nous sommes maintenant à l'aube d'une forte croissance similaire pour le GNR¹.

Le changement climatique est le moteur macroéconomique de l'adoption d'une énergie renouvelable et décarbonée mais les services publics de gaz et les grandes pétrolières représentent une force motrice supplémentaire pour l'adoption du GNR. Alors que les services publics d'électricité passent avec succès à l'énergie solaire et éolienne renouvelable, les services publics de gaz accusent un retard de 20 à 25 ans dans l'adoption des énergies renouvelables. Ce retard les laisse dans une position précaire, car ils font face à une baisse de la demande pour leurs produits et services; cette baisse étant entraînée par l'accélération de l'électrification de leur clientèle, en particulier dans les secteurs du chauffage domestique, des chauffe-eaux et des cuisinières à gaz. Les investisseurs dans les sociétés énergétiques traditionnelles commencent à voir la perspective de pertes importantes et de centaines de milliards de dollars d'actifs de gaz bloqués si le modèle commercial ne transige pas rapidement vers les options à faible teneur de carbone.

La bonne nouvelle est l'alignement croissant entre les décideurs et les services publics de gaz pour soutenir cette transition vers le gaz naturel et l'hydrogène renouvelables avec des lois et réglementations appropriées. En Europe, plusieurs pays ont annoncé des objectifs visant à éliminer complètement les combustibles fossiles d'ici 2050, ce qui implique un passage complet aux options de décarbonisation viables comme le GNR. Par conséquent, les services publics de gaz et les gouvernements partout au monde évaluent les échéanciers de la transition et des grands acteurs, comme Engie en France (anciennement, Gaz de France), ont annoncé leurs propres projets de gaz renouvelable à 100 % d'ici 2050², et des États ou des provinces, comme la Californie, laquelle a annoncé un objectif de 12 % de gaz renouvelable d'ici 2030³, et le Québec qui a un objectif de 10 % d'ici 2030⁴.

Facteurs et taille du marché du GNR

- L'urgence, motivée par ces nouveaux objectifs environnementaux et par les politiques et réglementations gouvernementales incitant les services publics et les entreprises à utiliser des gaz renouvelables, a fait que le prix du GNR se situe dans une fourchette de 9 à 150 dollars américains MMBtu, soit 2 à 30 fois le prix du gaz naturel fossile⁵.
- Tarification du GNR ou du gaz renouvelable par les États, les provinces et les pays du monde entier.

¹ <https://theconversation.com/the-global-community-is-finally-acting-on-climate-change-but-we-need-to-switch-to-renewable-energy-faster-119841>

² <https://www.snam.it/en/Media/Press-releases/2018/gas-for-climate.html>

³ <https://www.prnewswire.com/news-releases/socalgas-applauds-establishment-of-first-renewable-gas-standard-in-the-united-states-301490159.html>

⁴ [Plan pour une économie verte | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/fr/actualites/2018/plan-pour-une-economie-verte)

⁵ https://www.epa.gov/sites/production/files/2018-11/documents/7_deanna_haines-508.pdf

- Au fur et à mesure que le coût des produits de biogaz continue de diminuer et que les marchés se développent, on assistera à une augmentation de la part de marché mondiale des solutions de biogaz à petite échelle avec des débits inférieurs à 250-300 Nm³/hr.
- Selon l'American Biogas Council, on estime que 8 574 fermes laitières, avicoles et porcines sont prêtes à produire du biogaz et du gaz naturel renouvelable.
- Xebec estime que son marché potentiel se chiffre en centaines de systèmes de GNR par année dans les marchés où elle est active, à savoir l'Amérique du Nord, et représente un marché total de plus de 12 milliards de dollars américains.

La transition vers le GNR à 100 % devrait se dérouler en trois phases. Elle commence par la digestion anaérobie (déchets organiques convertis en GNR), suivie de la pyro-gazéification (la conversion des déchets forestiers cellulotiques en GNR) et finalement suivie de la conversion de l'électricité en gaz pour le stockage d'énergie. Xebec a une position dans chacune de ces opportunités commerciales, soit par la purification du gaz, soit par la technologie de méthanation applicable à la conversion de l'électricité en gaz pour le stockage d'énergie.

La stratégie de Xebec pour le GNR

- Se concentrer sur les projets agricoles car ils représentent la plus grande opportunité de tous les sous-secteurs (les installations de traitement des eaux usées, les sites d'enfouissement, la séparation des matières organiques à la source, l'agriculture) en nombre d'unités – l'objectif étant de capturer plus de 25 % des applications de digesteurs anaérobies en Amérique du Nord.
- Réaliser une transition réussie vers des systèmes standardisés et conteneurisés à partir de systèmes personnalisés à grande échelle – un facteur clé de différenciation par rapport aux concurrents.
- Accélérer la formation sur le cycle de vie des coûts et les avantages de la fiabilité de la technologie AMP par rapport aux membranes et aux autres technologies traditionnelles (lavage à l'eau, lavage chimique).
- Développer des variantes plus petites du produit Biostream de la Société pour s'adapter à des débits encore plus faibles, à mesure que les projets deviennent plus accessibles en raison de l'amélioration de la situation économique et que d'autres matières premières sont mises en service (fumier de porc).
- Exploiter le réseau de services de technologies propres comme un avantage concurrentiel pour sécuriser les clients en leur offrant la tranquillité d'esprit en fournissant des pièces, des services, des opérations et de la maintenance.

Hydrogène

Avec l'acquisition de HyGear, Xebec a acquis une technologie de pointe de reformage du méthane à la vapeur à petite échelle avec une base de référence de plus de 80 installations de production d'hydrogène à l'échelle mondiale dans les marchés industriels et en pleine expansion de l'hydrogène comme combustible.

Avec l'acquisition de HyGear, Xebec est en bonne position pour réaliser en mode accéléré sa stratégie de production d'hydrogène décentralisée concentrées sur la production sur place de plus petites unités. La technologie ouvre l'accès à de nouveaux marchés et permet à Xebec de lancer une gamme de produits de production d'hydrogène écologique, carbonégaatif et viables sur le plan commercial. Les produits et les technologies qu'apporte HyGear complètent la plateforme AMP qui a été déployée dans plus de 200 installations dans le monde pour la purification de l'hydrogène.

Xebec croit qu'il est essentiel de se concentrer d'abord sur le déplacement de l'utilisation actuelle de l'hydrogène principalement au niveau des applications industrielles. Cette approche, qui consiste à utiliser le secteur industriel comme tremplin pour la mobilité de l'hydrogène, permettra à Xebec de développer la technologie, l'expertise et l'approvisionnement local et d'être prête lorsque le secteur de la mobilité sera en ligne.

De plus, Xebec a construit des centres de production décentralisés (« CPD ») dont un aux Pays-Bas et un autre au Royaume-Uni qui permettent à la société d'optimiser ses actifs sur place en maximisant leur utilisation et en créant un approvisionnement local en hydrogène pour les stations de remplissage et de ravitaillement. La construction d'autres centres demeure un élément essentiel de la stratégie du secteur, car Xebec cherche à s'étendre géographiquement.

Xebec considère que la purification de l'hydrogène pour les applications de pile à combustible et l'hydrogène comme carburant pour les véhicules électriques à pile à combustible seront d'autres opportunités importantes au cours de la prochaine décennie et au-delà. À mesure que les piles à combustible gagnent du terrain, le marché recherchera des solutions de purification spécialisées compactes. Xebec travaille déjà avec plusieurs fabricants de piles à combustible en Europe, en Amérique du Nord et en Chine pour fournir de tels équipements pour leurs installations de ravitaillement et/ou de production d'hydrogène.

Xebec a également créé des partenariats stratégiques dans le domaine de l'hydrogène pour proposer des systèmes intégrés, de la génération d'hydrogène au ravitaillement, notamment avec FuruiHP en Chine, JNK Heaters en Corée du Sud et Coregas, une société de Wesfarmers, en Australie et en Nouvelle-Zélande. De plus, le contrat de construction des infrastructures de ravitaillement en hydrogène de Shanghai a été octroyé à Shenergy Group basé à Shanghai, le partenaire de coentreprise de Xebec.

Facteurs et taille du marché de l'hydrogène industriel

- Les clients industriels qui souhaitent réduire non seulement les coûts mais aussi les émissions de carbone et de particules atmosphériques de leur approvisionnement en hydrogène. Xebec offre aux clients des économies de coûts de 35 % à 75 % et des réductions importantes des émissions de carbone selon la matière première utilisée.
- Les installations centralisées pour la production d'hydrogène constituent un modèle économique traditionnel qui permet de perturber l'approvisionnement local en hydrogène sur les marchés où les installations de production sont éloignées de la destination de la livraison. La production d'hydrogène sur site permet de réduire les coûts de transport, qui constituent le principal élément de coût de l'hydrogène livré.
- Xebec se concentre sur les petites quantités d'hydrogène qui sont utilisées dans les procédés de fabrication du verre plat, de la fabrication alimentaire, du traitement des métaux, des semi-conducteurs, du recyclage des lubrifiants, de la recherche et des stations de ravitaillement.
- Xebec estime qu'il y a plus de 1 850 installations dans le monde entier dans les industries ciblées qui pourraient utiliser les plus petits débits offerts par les technologies de production d'hydrogène sur place de Xebec.
- L'industrie devient un point de mire, comme en témoigne le lancement par l'administration Biden d'une initiative de décarbonisation industrielle dotée de 9,5 milliards de dollars américains pour l'hydrogène propre⁶.

⁶ <https://www.utilitydive.com/news/biden-launches-initiatives-decarbonize-industrial-sector-hydrogen/618928/>

Facteurs et taille du marché de mobilité de l'hydrogène

- Des organisations et des pays du monde entier investissent beaucoup dans l'hydrogène, incluant l'investissement de 6,7 milliards de dollars américains de Hyundai pour augmenter la production de piles à combustible⁷; le financement de 8 milliards d'Euros pour 62 des projets importants d'intérêt européen commun⁸ de l'Allemagne; et le financement d'environ 560 millions de dollars américains pour l'hydrogène du ministère japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie pour 2019.
- En 2021, les pays qui ont adopté des stratégies en matière d'hydrogène ont consacré au moins 37 milliards de dollars américains, tandis que le secteur privé a annoncé un investissement supplémentaire de 300 milliards de dollars américains⁹.
- Les pays investissent également dans les piles à combustible. La Chine, par exemple, prévoit de devenir le leader dans ce domaine au cours des dix prochaines années, en déployant un million de véhicules électriques à pile à combustible d'ici à 2030 et en se fixant pour objectif d'installer plus de 1 000 stations de ravitaillement en hydrogène¹⁰.
- La demande pour l'hydrogène renouvelable devra croître alors que le marché des véhicules électriques à pile à combustible évolue à l'échelle internationale. L'hydrogène renouvelable est produit soit par électrolyse utilisant de l'électricité renouvelable, soit par reformage à la vapeur de méthane du GNR (biogaz transformé en GNR). Cette source d'hydrogène est donc une des sources les moins coûteuses d'hydrogène carboneutre, ce qui en fait un carburant à faible teneur en carbone idéal.
- Une des méthodes de génération de l'hydrogène vert utilise le reformatage du gaz naturel renouvelable à l'aide d'un vaporeformeur de méthane. Comme l'ont annoncé des entreprises participantes telles que Nikola, Budweiser, Cummins et Hanwha, il existe un besoin urgent de mettre en place une infrastructure de ravitaillement de l'hydrogène pour soutenir le lancement des flottes de véhicules lourds à pile à combustible. Le potentiel des générateurs d'hydrogène sur les lieux de ravitaillement (comme les relais routiers) est élevé et pourrait représenter de 600 à 1 000 vaporeformeurs de méthane conteneurisés sur site.

Stratégie de Xebec pour l'hydrogène

- Utiliser le secteur industriel, un modèle commercial réussi aujourd'hui pour l'hydrogène, comme tremplin pour la mobilité de l'hydrogène afin d'opérer à profit tout en étant en mesure de participer à la mobilité à forte croissance au fur et à mesure que la demande se concrétise.
- Acquérir une expertise dans la production, la compression, le stockage et la livraison d'hydrogène tout en procédant au lancement avec ces clients industriels.
- Accélérer les centres de production décentralisée d'hydrogène en s'associant à des fonds d'infrastructure pour tirer parti de leur faible coût du capital à une plus grande échelle.
- Passer de la vente ponctuelle d'équipements à des contrats récurrents de type "Gas-as-a-Service" pour soutenir des flux de revenus plus rentables et plus prévisibles.
- S'étendre en Amérique du Nord en introduisant la technologie européenne afin d'accéder à de nouveaux clients industriels et à de nouveaux sites de clients existants.
- Tirer parti des ressources de vente et de développement commercial du GNR pour promouvoir les produits basés sur le reformage à la vapeur de méthane afin de produire de l'hydrogène vert.
- Poursuivre l'excellence de la R&D en continuant à mettre en œuvre un pipeline de nouveaux produits et services pour le marché de l'hydrogène.

⁷ <https://www.auto123.com/en/news/hyundai-investing-billions-hydrogen-nexo-fcev/65408/>

⁸ <https://www.csis.org/analysis/germanys-hydrogen-industrial-strategy>

⁹ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/e57fd1ee-aac7-494d-a351-f2a4024909b4/GlobalHydrogenReview2021.pdf>

¹⁰ <https://www.electrify.com/2019/09/04/china-wants-1-million-fcevs-on-their-roads-by-2030/>

Captage et séquestration du carbone

Le captage et la séquestration du carbone est un segment émergent pour Xebec, car elle reçoit des demandes de ses clients pour les aider à réduire davantage les émissions de carbone de son équipement et à créer de nouvelles solutions de technologie propre. Xebec a commencé à utiliser sa plateforme AMP pour de nouvelles applications de séparation des flux de gaz associés. Cela s'est traduit par un partenariat que Xebec a annoncé en 2020 avec CarbonQuest, une entreprise de Washington.

La société accélère maintenant ses efforts pour s'exposer davantage au marché du captage et de la séquestration du carbone, incluant le développement de modules de captage du carbone pour ses systèmes de GNR et d'hydrogène, des ensembles de compresseurs pour le transport du CO₂ et la poursuite de l'exploitation de sa plateforme AMP pour les applications de séparation du CO₂.

Facteurs et taille du marché de captage et de séquestration du carbone

- En mai 2021, 64 politiques de tarification du carbone étaient en vigueur ou devaient être mises en œuvre, couvrant ainsi 22 % des émissions mondiales¹¹. Le prix du carbone incitera davantage à capturer le carbone à partir des sources existantes.
- Le CCUS (captage, utilisation et stockage du carbone) sera un outil important pour atteindre les scénarios « zéro émission » d'ici 2050, comme l'a souligné l'AIE, ce qui représente 1,7 milliard de tonnes de capacité de captage de CO₂ déployée d'ici 2030¹².
- Les États-Unis, un marché essentiel pour Xebec, disposent d'un crédit d'impôt pour la séquestration du carbone, appelé 45Q, qui doit passer à 50 dollars américains la tonne en 2026. Des projets de loi du Congrès ont proposé de porter ce crédit à 85 dollars américains la tonne.
- Selon une étude de l'université de Princeton réalisée en 2021, si les États-Unis veulent atteindre leur objectif de zéro émission, à savoir enfouir ou utiliser 1 milliard de tonnes de carbone par an d'ici 2050, ils auront besoin de 19 000 kilomètres (11 806 milles) de pipelines de carbone pour transporter au moins 65 millions de tonnes par an d'ici 2030, selon l'étude de l'Université de Princetown¹³.
- Le transport du CO₂ dans les pipelines doit être comprimé à une pression plus élevée, d'où la nécessité de la plateforme de compression de Xebec.

La stratégie de Xebec pour le captage de carbone

- Répondre aux besoins des clients existants en matière de réduction continue des émissions de carbone des produits au fur et à mesure que de nouvelles réglementations et incitations sont mises en place.
- Investir dans les technologies émergentes de capture du carbone qui permettent à la société de conserver son avantage concurrentiel et son objectif de réduction des émissions et des coûts des gaz.
- Établir des partenariats avec les principaux intervenants du marché afin de tirer parti de nos technologies dans le cadre de leurs propres applications et projets.

¹¹ <https://citizensclimatelobby.org/laser-talks/carbon-prices-around-world/>

¹² <https://www.iea.org/fuels-and-technologies/carbon-capture-utilisation-and-storage>

¹³ <https://www.reuters.com/business/sustainable-business/n-americas-old-pipelines-seek-new-life-moving-carbon-climate-push-2022-02-23/>

Production d'oxygène et d'azote sur place

L'acquisition d'Inmatec nous permet d'offrir plusieurs produits pour la production d'azote et d'oxygène sur place, ce qui réduit considérablement les effets sur l'environnement et les coûts pour les clients. Les générateurs compacts d'Inmatec ne nécessitent pas que des livraisons d'unités ou de lots soient régulièrement effectuées par camion. De plus, on évite les déplacements des camions-citernes pour le remplissage des réservoirs. Ainsi, la production de gaz est écologique car elle permet de réduire les émissions de carbone, les particules, les engorgements au niveau des livraisons et la congestion du réseau routier.

En outre, les générateurs d'oxygène sur place sont utilisés directement dans la production de biogaz et de GNR. L'oxygène est utilisé pour désulfurer (éliminer le sulfure d'hydrogène) les usines de biogaz où un ajout d'oxygène ciblé et précisément dosé est introduit dans le fermenteur pour favoriser le développement des bactéries. De cette façon, les bactéries obtenues décomposent microbiologiquement le sulfure d'hydrogène et contribuent ainsi à prévenir les dommages aux usines de production de biogaz.

Facteurs et taille du marché de l'oxygène et de l'azote

- Comme l'hydrogène, l'oxygène et l'azote sur site constituent une option plus économique pour les petits débits, les clients cherchant à réduire les coûts et les émissions.
- Le marché mondial de l'oxygène et de l'azote est évalué respectivement à environ 30 milliards de dollars américains et 26,1 milliards de dollars américains¹⁴. Nos produits à base d'oxygène et d'azote supplantent, dans plusieurs cas, les sources de marché existantes, qui sont généralement fournies par les géants des gaz industriels. (Air Liquide, Air Products, Linde, Praxair, etc.).

Stratégie de Xebec pour l'oxygène et l'azote

- Stimuler notre croissance organique en étendant le réseau de distributeurs à une présence mondiale et en captant davantage de marché secondaire par leur intermédiaire.
- Amener la fabrication du générateur aux États-Unis et des produits clés en main aux autres coins du monde par le biais des bureaux de vente existants.
- Exploiter les synergies par le biais des filiales et des clients existants pour la vente croisée de produits, l'approvisionnement en pièces détachées et le développement de la production.

Systèmes – gammes de produits

Nous offrons une gamme complète de solutions technologiques exclusives dans les catégories suivantes :

- Systèmes de transformation du biogaz en GNR sous la marque BGX Solutions®
- Systèmes de purification de l'hydrogène sous la marque H2X Solutions®
- Appareil de déshydratation du gaz naturel pour les stations de ravitaillement sous la marque NGX Solutions®

¹⁴ Estimations de la Société.

- Produits de reformage à la vapeur de méthane pour la production d'hydrogène à partir de gaz naturel (renouvelable) sous la marque Hy.GEN
- Produits d'électrolyse pour la production d'hydrogène à partir d'électricité sous la marque Hy.GEN-e
- Générateurs d'oxygène et d'hydrogène sur les lieux de ravitaillement sous la marque Inmatec
- Ensembles de compresseurs personnalisés et standardisés pour le gaz naturel (renouvelable), l'hydrogène, le CO2 et les gaz spéciaux.

Support – produits industriels et services

Le service, l'entretien et le support opérationnel sont des éléments fondamentaux dans le secteur de l'énergie propre où les engagements de projets pluriannuels et de plusieurs millions de dollars dépendent de la réputation, de la fiabilité et de la résilience. Ce segment est la base du Réseau de services des technologies propres de la Société, qui est une initiative à long terme visant à établir une empreinte de service pour soutenir les clients, créer un avantage concurrentiel et capturer la valeur du marché secondaire.

Avec plus de 50 ans d'expérience dans la technologie de l'adsorption, Xebec fabrique et maintient des équipements industriels pour la déshydratation, la séparation, la purification et la filtration de l'air et des gaz comprimés dans le monde entier. L'industrie est notre fondement et les technologies propres sont maintenant notre objectif.

À ce jour, Xebec a fourni plus de 20 000 systèmes d'adsorption à plus de 1 500 clients pour une grande variété d'applications industrielles telles que les industries manufacturières, alimentaires, médicales et pharmaceutiques, et pétrochimiques. Cette activité à marge historiquement élevée génère des revenus récurrents importants, dont 60 à 70 % proviennent de la vente de pièces et de services.

Facteurs et taille du marché de service et de support industriels

Xebec estime que le marché américain est d'environ 700 à 800 millions de dollars américains pour les produits liés à Xebec, de sorte que pour des produits similaires pour le marché canadien pourrait être d'environ 60 à 70 millions de dollars américains, dont Xebec détient actuellement une part de marché de plus de 10 %, avec un objectif de plus de 30 % d'ici 2025. Xebec est actuellement classée au 3^e rang en Amérique du Nord pour le nombre de techniciens et les revenus de service.

Stratégie de Xebec pour le service et le support industriel

- La croissance de Xebec dans ce secteur a toujours été assurée par l'acquisition d'entreprises dirigées par des propriétaires uniques en Amérique du Nord.
- Notre objectif est de soutenir les activités des équipementiers en matière de technologies propres en mettant à leur disposition des techniciens et du personnel capables d'assurer l'installation, la mise en service, les contrats de service pluriannuels, le marché secondaire et les produits auxiliaires.
- Permettre à Xebec de signer des contrats de service de 5 à 10 ans et plus sur le GNR, l'hydrogène et l'équipement de capture du carbone, nous estimons des revenus comparables à la vente d'équipement des fabricants d'origine au cours de la période.

- Viser une trentaine d'établissements de service d'ici 2025, ce qui permettra de générer des revenus annuels d'environ 250 M\$ dans ce secteur d'ici la fin de l'année 2025.
- Lancer un réseau de représentants de fabricants indépendants pour la vente croisée de produits industriels et de technologies propres.

Support – gamme de produits et services

- Ententes de services pluriannuels pour l'équipement des systèmes de technologies propres.
- Sécheurs d'air comprimé et ensembles de compression de gaz, assécheurs et filtres.
- Déshydratation de l'air sur place sous la marque ADX Solutions®
- Produits pour la filtration et la séparation de l'air et des gaz sous la marque FSX Solutions®
- Refroidisseurs de procédés industriels.
- Économiseurs de fluides et stations de pompage.
- Pièces de rechange et éléments de filtrage de rechange.
- Services de sondes de point de rosée et d'étalonnage.
- Entretien régulier et d'urgence de l'air comprimé (en tout temps)

Gaz renouvelable (infrastructures)

Cette activité découle de l'adoption de nouvelles exigences en matière de gaz renouvelable dans deux provinces canadiennes en combinaison avec les efforts du gouvernement fédéral en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. GNR Québec Capital L.P. (GNRQC), une société en commandite créée par Xebec et le Fonds de solidarité FTQ, identifie des emplacements et des partenaires pour le déploiement d'actifs de haute qualité dans le secteur des gaz renouvelables pour la production de GNR à faible teneur en carbone qui répond aux exigences provinciales actuelles et qui respecteront les exigences futures de la législation fédérale.

Le Fonds a évalué 31 projets à ce jour et est activement impliqué dans 18 projets, qu'il s'agisse de nouveaux projets ou de projets existants dans les domaines de l'agriculture, des municipalités, des décharges, de l'utilisation mixte et des déchets industriels. Le fonds a maintenant exécuté avec succès plusieurs lettres d'intention (LOI) pour des projets au Québec, Canada.

4. ÉVÉNEMENTS CLÉS

Événements importants de 2022

- Le 24 février 2022, Xebec a annoncé que M^{me} Karen Nielsen avait démissionné de son poste de membre du conseil d'administration de Xebec
- Le 23 février 2022, Xebec a annoncé qu'elle tiendrait sa première journée des investisseurs à Denver, au Colorado, le 29 mars 2022
- Le 8 février 2022, Xebec a annoncé que M. Kurt Sorschak prendra sa retraite en tant que président et chef de la direction en date du 12 mai 2022, que M. Jim Vounassis sera nommé à titre de nouveau président et chef de la direction de Xebec et que M. Mike Munro occupera le poste de chef de l'exploitation.

- Le 4 février 2022, la Société a annoncé qu'elle avait signé un accord pour la distribution exclusive de sa technologie d'adsorption modulée en pression à Air Liquide Advanced Technology US, pour des projets d'hélium en Amérique du Nord
- Le 1^{er} février 2022, Xebec a annoncé qu'elle avait signé un contrat avec le groupe Desmet Ballestra, basé en Belgique, pour la livraison de la première unité d'électrolyse sur site Hy.GEN-e de la Société pour une utilisation alimentaire.

Événements importants de 2021

- Le 3 novembre 2021, Xebec a annoncé l'acquisition de la société UECompression, établie au Colorado, afin de quintupler la capacité de fabrication de systèmes de gaz renouvelables conteneurisés en Amérique du Nord, qui passera à 150 à 190 unités par année.
- Le 21 octobre 2021, Xebec a annoncé qu'elle avait reçu une subvention de recherche de l'UE pour concevoir et fabriquer un nouveau type de système d'électrolyseur pour produire des combustibles liquides durables.
- Le 6 octobre 2021, Xebec a confirmé la signature d'ordres d'exécution pour une première tranche de 18 appareils BGX Boistream liés à l'entente-cadre de services annoncée précédemment dans le cadre du partenariat avec Brightmark et Chevron RNG datée du 6 juillet 2021.
- Le 30 septembre 2021, Xebec a annoncé un contrat pour la livraison de deux unités Hy.GEN® 150 à un fabricant d'acier plat en Turquie.
- Le 1^{er} septembre 2021, Xebec a fait l'acquisition des actifs de Wisconsin Compressed Air afin de poursuivre l'expansion du réseau de services Cleantech dans le Midwest américain.
- Le 26 août 2021, Xebec a fait l'acquisition de California Compression, l'un des plus importants distributeurs d'air comprimé du nord de la Californie, afin d'élargir le réseau de services Cleantech sur la côte ouest des États-Unis.
- Le 11 août 2021, Brian Levitt a été nommé directeur de la société après avoir été conseiller spécial du conseil d'administration.
- Le 6 juillet 2021, Xebec a annoncé qu'elle avait signé un contrat de service cadre avec un important développeur de projet de ferme laitière de gaz naturel renouvelable (GNR) basé aux États-Unis pour l'achat initial de 18 unités BGX Biostream™
- Le 29 juin 2021, M^{me} Ouma Sananikone and M. Francis Séguin ont été nommés administrateurs de la Société lors de l'assemblée virtuelle annuelle et extraordinaire des actionnaires.
- Le 11 juin 2021, Xebec a fait l'acquisition de Tiger Filtration, une entreprise établie au Royaume-Uni pour tirer parti de ses activités de fabrication de filtres et d'éléments récurrents.
- Le 9 juin 2021, Xebec a signé un contrat de 10 ans pour le recyclage de l'hydrogène en tant que service (Gas-as-a-Service) avec l'un des plus grands fabricants de verre au monde.
- Le 31 mai 2021, Xebec a nommé M. Jim Vounassis au poste de chef de l'exploitation et M. Mike Munro au poste de premier vice-président des opérations mondiales.
- Le 26 mai 2021, Xebec a signé un accord d'approvisionnement avec une station de ravitaillement en hydrogène aux Pays-Bas.

- Le 30 avril 2021, Xebec a accru sa capacité de production aux États-Unis avec l'acquisition de Nortekbelair, basée au Tennessee, une société spécialisée dans la déshydratation d'air comprimé et les systèmes industriels.
- Le 7 avril 2021, M^{me} Karen Nielsen a été nommée comme administrateur au sein du conseil d'administration.
- Le 30 mars 2021, Xebec a annoncé avoir reçu une commande de quatorze générateurs d'oxygène médicaux sur place (POC) pour des hôpitaux situés en Moldavie.
- Le 19 mars 2021, une procédure judiciaire devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario et le 15 mars, une procédure judiciaire devant la Cour supérieure du Québec (division des recours collectifs) ont été émises, initiant un recours collectif proposé contre la Société, ses administrateurs actuels et certains des dirigeants actuels et anciens de la Société, son vérificateur et les preneurs fermes du placement de décembre 2020 en tant que défendeurs. Voir la section 17 Facteurs de risque, Risques associés aux procédures judiciaires à la page 60 pour plus de détails.
- Le 15 mars 2021, une procédure judiciaire en Cour supérieure du Québec (Division des recours collectifs) a été émise initiant un recours collectif proposé contre la Société, certains de ses administrateurs actuels, certains des dirigeants actuels et anciens de la Société et les preneurs fermes du placement de décembre comme défendeurs. Voir la section 16 Facteurs de risque, Risques associés aux procédures judiciaires à la page 46 pour plus de détails.
- Le 15 mars 2021, Xebec a signé un protocole d'entente avec Coregas, une société de Wesfarmers (ASX : WES), afin de développer un écosystème robuste pour le déploiement d'un approvisionnement en hydrogène hautement efficace sur les marchés du transport, de l'industrie et du commerce en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Le 24 février 2021, Xebec annonce la mise en place de facilités de crédit de 59 millions de dollars de la Banque Nationale du Canada
- Le 22 février 2021, Xebec a finalisé l'acquisition d'Inmatec Gase Technologie GmbH & Co. KG, Inmatec GmbH et Inmatec Gas Technology FZC RAK, un leader mondial dans les produits de génération d'azote et d'oxygène sur site
- Le 16 février 2021, Xebec lance une stratégie d'approvisionnement en hydrogène au Royaume-Uni avec la signature d'un contrat Gaz en tant que service d'une durée de 15 ans et a annoncé le début de la construction du deuxième centre de production décentralisée d'hydrogène au pays.
- Le 12 février 2021, Xebec a annoncé le départ de M. Prahbhu K.Rao en tant que chef de l'exploitation de Xebec.
- Le 11 février 2021, Xebec a annoncé une commande de système de purification de l'hydrogène de FuelCell Energy Inc.
- Le 7 janvier 2021, Xebec devient membre de la Bourse de Toronto et commence à y négocier ses actions.

5. RÉSULTATS SOMMAIRES DE 2021

- Revenus de 125,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 69,4 M\$ ou 123 % comparativement à 56,5 M\$ pour la même période en 2020.
- Augmentation du carnet de commandes de 100,1 M\$ en date du 18 mars 2021 à 123,8 M\$ en date du 16 mars 2022, soit une augmentation de 24 %.
- Une perte nette de 23,5 M\$ (ou de 0,15 \$ par action) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à une perte nette de 32,0 M\$ (ou de 0,33 \$ par action) pour la même période de l'année précédente.
- Le BAIIA ajusté est passé de (23,7) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à (8,8) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Diminution du fonds de roulement de 170,4 M\$ au 31 décembre 2020 à 82,1 M\$ au 31 décembre 2021 (une diminution du ratio actuel de 4,07 à 1,98).
- Une diminution du ratio de liquidité relative de 3,54 au 31 décembre 2020 à 1,19 au 31 décembre 2021.

6. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Information Financière choisie
(en millions de dollars)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre		Pour les périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Systèmes	23,3	(4,1)	67,8	28,1
Service après-vente	22,6	10,4	58,1	28,4
Total des produits des activités ordinaires	45,9	6,4	125,9	56,5
Coût des produits vendus	35,7	17,8	96,4	56,3
Marge brute	10,3	(11,4)	29,5	0,3
Marge brute en %	22%	-180%	23%	0%
Dépenses de recherche et développement	(0,3)	1,1	1,6	1,2
Frais de vente et charges administratives	20,4	8,5	51,8	21,6
Autres (profits) et pertes	(15,8)	5,8	(8,8)	6,7
Quote-part du résultat net après impôt des participations mise en équivalence	(1,0)	-	(0,7)	-
Résultat d'exploitation	7,0	(26,9)	(14,4)	(29,2)
Charges financières	2,7	1,4	6,5	2,8
Impôts sur le résultat	1,8	0,0	2,6	(0,0)
Résultat net	2,4	(28,3)	(23,5)	(32,0)
Résultat net par action	0,02	(0,260)	(0,15)	(0,33)
BAIIA AJUSTÉ (1)	0,2	(22,6)	(8,8)	(22,0)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	(45,0)	(9,9)	(56,7)	(26,8)
Trésorerie et trésorerie réservée	51,1	168,6	51,1	168,6
Fonds de roulement	82,1	170,4	82,1	170,4
Total de l'actif	496,6	452,4	496,6	452,4
Total des passifs non courants	96,7	59,7	96,7	59,7

(1) Le BAIIA n'est pas une mesure financière définie selon les IFRS. Voir section 15 - Rapprochement de mesures non conformes aux IFRS

Faits saillants pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2020 :

- **Produits** de 45,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 39,5 M\$ comparativement à 6,4 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation significative s'explique principalement par les ajustements extraordinaires comptabilisés durant le quatrième trimestre (présentés le 12 mars 2021) dans le segment Technologies propres et de l'incidence des acquisitions réalisées en 2020 et en 2021. La contribution aux produits provenant des acquisitions comprend 1) un montant de 13,5 M\$ au titre des sociétés de services et d'ACS et 2) un montant de 21,8 M\$ au titre de HyGear, d'Inmatec et d'UEC. Xebec est en pleine transition de projets à long terme de production de GNR à des produits normalisés comme le produit Biostream, dont les revenus sont comptabilisés au moment de la livraison. Les revenus

tirés du produit Biostream générés par les nouvelles commandes reçues au deuxième semestre de 2021 sont prévus être comptabilisés en 2022.

- La **marge brute** a augmenté de (11,4) M\$ à 10,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 comparativement à celle pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation de la marge brute en pourcentage, qui est passée de (180) % à 22 %, découle des postes extraordinaires du quatrième trimestre de 2020 liés aux contrats GNR qui ont entraîné des pertes ainsi que d'un mix de revenus plus rentable au quatrième trimestre de 2021.
- Les **frais de vente et charges administratives** de 20,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 ont augmenté de 11,9 M\$ par rapport à 8,5 M\$ pour la même période de trois mois en 2020. Cette hausse est partiellement attribuable aux frais de vente et charges administratives supplémentaires liés aux sociétés nouvellement acquises : 1) 3,6 M\$ au titre des sociétés de services et d'ACS; et 2) 6,7 M\$ au titre de HyGear, d'Inmatec et d'UEC. Durant le quatrième trimestre de 2021, la Société a complété l'allocation du prix d'achat de HyGear et a avancé l'allocation du prix d'achat de Inmatec, ce qui s'est traduit par la comptabilisation de 4,9 M\$ liée à l'amortissement des actifs incorporels dans les frais de vente et charge administratives.
- Les **dépenses de recherche et développement**, qui se sont établies à (0,3) M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, découlent des coûts transférés dans les autres profits et pertes à la suite de la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré (« PGI »), en partie contrebalancés par la poursuite du développement de la deuxième génération du produit Biostream de la Société et de valorisation du biogaz et des technologies d'hydrogène.
- Les **autres (profits) et pertes** se sont chiffrés à (15,8) M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, en comparaison de 5,8 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020. Cette amélioration importante est principalement attribuable au profit de 19 M\$ comptabilisé à la réévaluation de notre participation dans Xebec Adsorption (Shanghai) Co LTD, partiellement contrebalancé par les coûts d'intégration et d'acquisition.
- Un **profit d'exploitation** de 7,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à une perte d'exploitation de 26,9 M\$ pour la même période en 2020. L'augmentation de la rentabilité s'explique principalement par l'amélioration des produits, de la marge brute susmentionnée et par les autres profits et pertes, contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges administratives.
- Un **profit net** de 2,4 M\$ ou 0,02 \$ par action pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à une perte nette de 28,3 M\$ ou (0,26) \$ par action pour la période correspondante l'an dernier.
- Le **BAIIA ajusté** a augmenté à 0,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à (22,6) M\$ pour la période correspondante l'an dernier.

Faits saillants pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- **Produits** de 125,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 69,4 M\$ comparativement à 56,5 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation de 123 % s'explique principalement par les acquisitions réalisées en 2020 et en 2021, dont 1) un montant de 32,0 M\$ au titre des sociétés de services et d'ACS et 2) un montant de 54,8 M\$ au titre de HyGear, d'Inmatec et d'UEC. Xebec est en pleine transition des projets à long terme de production de GNR vers des produits normalisés tels que Biostream où les revenus sont comptabilisés à la livraison. Il est prévu que les produits provenant des produits Biostream résultant de nouvelles commandes reçues durant le deuxième semestre de 2021 seront comptabilisés en 2022.
- La **marge brute** a augmenté de 0,3 M\$ à 29,5 M\$, soit 23 % des produits comparativement à 0,5 % des produits pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation découle essentiellement de l'impact positif des acquisitions réalisées en 2020 et 2021, un mix de revenus plus rentable et les postes extraordinaires du quatrième trimestre de 2020 liés au contrats de GNR qui se sont soldés par des pertes, contrebalancé par l'impact de la chaîne d'approvisionnement.
- **Les frais de vente et charges administratives** de 51,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 30,2 M\$ par rapport à 21,6 M\$ pour la même période en 2020. Cette hausse est principalement attribuable aux frais de vente et charges administratives supplémentaires liés aux sociétés nouvellement acquises : 1) 8,1 M\$ au titre des sociétés de services et d'ACS; et 2) 16,1 M\$ au titre de HyGear, d'Inmatec et d'UEC. De plus, les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison de l'amortissement plus élevé des actifs incorporels provenant des acquisitions et d'une intensification générale de l'organisation pour soutenir la croissance des ventes actuelles et futures.
- **Les dépenses de recherche et développement**, qui se sont établies à 1,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, découlent du développement de la deuxième génération du produit Biostream de la Société et de la poursuite de la mise en œuvre de projets de valorisation du biogaz et des technologies de l'hydrogène.
- Les **autres (profits) et pertes** se sont chiffrés à (8,8) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en comparaison de 6,7 M\$ pour la période correspondante de 2020. Cette amélioration est principalement attribuable à un profit comptabilisé à la réévaluation de notre participation dans Xebec Adsorption (Shanghai) Co LTD de 21,1 M\$ et à la diminution des coûts d'intégration et d'acquisition, partiellement contrebalancés par un paiement final en lien avec le départ antérieur d'employés et par des frais juridiques.
- Une **perte d'exploitation** de 14,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à une perte d'exploitation de 29,2 M\$ pour la même période en 2020. L'amélioration s'explique principalement par l'augmentation susmentionnée des produits, de la marge brute et d'autres profits et pertes, contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges administratives.

- **Une perte nette** de 23,5 M\$ ou (0,15) \$ par action, soit une baisse comparativement à 32,0 M\$ ou (0,33) \$ par action pour la période correspondante l'an dernier.
- Le **BAIIA ajusté** a augmenté à (8,8) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à (22,0) M\$ pour la période correspondante l'an dernier.

Carnet de commandes actuel en date du 16 mars 2022

Secteurs opérationnels	16 mars 2022	10 novembre 2021	11 août 2021	12 mai 2021	18 mars 2021
En millions de dollars					
Service après-vente	27,6	23,2	19,7	27,1	26,4
Systèmes	96,2	76,9	56,2	61,4	73,7
Carnet de commandes consolidé	123,8	100,1	75,9	88,5	100,1

Le carnet de commandes est basé sur les contrats reçus et considérés comme des commandes fermes.

Résultats par secteur opérationnel

Nous présentons nos résultats dans deux secteurs opérationnels : systèmes et support. L'information sur « Infrastructure » ne figure plus à la rubrique « Secteurs opérationnels » car ses activités ont été regroupées dans une coentreprise non contrôlée avec le Fonds de solidarité FTQ. UEC, acquise durant le quatrième trimestre de 2021 est maintenant inclus dans le secteur Systèmes. La structure de notre rapport reflète la manière dont nous gérons notre entreprise et classifions nos activités à des fins de planification et de mesure du rendement. L'information sur le siège social et le soutien administratif figure à la rubrique « siège social et autres ».

Systèmes — technologies propres

Information financière choisie (En millions de dollars)	T4		Cumul annuel	
	Pour les trimestres clos le 31 décembre		Pour les exercices clos le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits des activités ordinaires	23,3	(4,1)	67,8	28,1
Coût des produits vendus	20,9	8,9	58,6	35,5
Marge brute	2,4	(12,9)	9,3	(7,4)
Marge brute en %	10 %	316 %	14 %	-26 %
Dépenses de recherche et développement	(0,3)	1,1	1,6	1,2
Frais de vente et charges administratives	3,3	0,2	10,6	1,6
Résultat du secteur	(0,6)	(14,3)	(2,9)	(10,2)

Augmentation des **produits** de 27,4 M\$ soit 23,3 M\$ au trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à la même période en 2020, et augmentation de 39,7 M\$ soit 67,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à la même période en 2020. L'augmentation s'explique par l'acquisition de HyGear, d'Inmatec et d'UEC. Les revenus tirés du produit Biostream générés par les nouvelles commandes reçues au deuxième semestre 2021 sont prévus être comptabilisés en 2022 à la

suite du changement de la méthode de constatation des produits selon l'avancement des travaux à la méthode où les revenus sont constatés à la livraison du produit.

Augmentation de la **marge brute** de 15,3 M\$ soit 2,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à (12,9) M\$ pour la même période en 2020, et augmentation de 16,7 M\$ soit 9,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à (7,4) M\$ pour la même période en 2020. La marge brute en pourcentage s'est accrue pour s'établir à 10 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 comparativement à (316) % pour la même période en 2020 et a augmenté pour atteindre 14 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, en comparaison de (26) % pour la même période en 2020. L'augmentation du pourcentage de la marge brute pour le quatrième trimestre de 2021 est attribuable aux acquisitions et aux frais plus élevés que prévus liées aux contrats de GNR comptabilisés en 2020.

Frais de vente et charges administratives de 3,3 M\$ dans le secteur des systèmes pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 3,1 M\$ comparativement à ceux de 0,2 M\$ inscrit pour la même période en 2020. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les frais de vente et charges administratives se sont chiffrés à 10,6 M\$, en hausse de 9,0 M\$ en comparaison de ceux de 1,6 M\$ inscrit pour la même période en 2020. L'augmentation découle essentiellement de l'acquisition de HyGear, d'Inmatec et d'UEC.

Les dépenses de recherche et développement, qui se sont établies à (0,3) M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 et à 1,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, découlent du développement de la deuxième génération du produit Biostream de la Société et de la poursuite de la mise en œuvre de projets de valorisation du biogaz et de projets liés à l'hydrogène. Depuis le 1^{er} janvier 2021, les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Support — produits et services industriels

Information financière choisie

(En millions de dollars)

	T4		Cumul annuel	
	Pour les trimestres clos le 31 décembre 2021	2020	Pour les exercices clos le 31 décembre 2021	2020
Produits des activités ordinaires	22,6	10,4	58,1	28,4
Coût des produits vendus	14,8	8,9	37,8	20,8
Marge brute	7,8	1,5	20,2	7,6
Marge brute en %	35 %	14 %	35 %	27 %
Frais de vente et charges administratives	3,6	2,0	12,0	5,2
Résultat du secteur	4,2	(0,5)	8,2	2,4

Augmentation des **produits** de 12,2 M\$ soit 22,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 et de 29,7 M\$ soit 58,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les augmentations s'expliquent principalement par l'incidence des filiales nouvellement acquises.

Augmentation de la **marge brute** de 6,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 à 7,8 M\$ et augmentation de 12,6 M\$ à 20,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. La marge brute en pourcentage s'est accrue pour s'établir à 35 %, en comparaison de 14 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2020 et a augmenté pour s'établir à 35 %, en comparaison de 27 % pour l'exercice clos le

31 décembre 2020 en raison surtout de la composition des produits et de l'impact positif des filiales nouvellement acquises.

Frais de vente et charges administratives de 3,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 1,6 M\$ comparativement à 2,0 M\$ pour la même période l'an dernier. Les frais de vente et charges administratives se sont établis à 12,0 M\$ pour l'exercice, une augmentation de 6,8 M\$ comparativement à 5,2 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux nouvelles filiales.

Siège social et autres

Information financière choisie

(En millions de dollars)

	T4		Cumul annuel	
	Pour les trimestres clos le 31 décembre		Pour les exercices clos le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Frais de vente et charges administratives	13,2	6,3	29,3	14,8
Autres (profits) et pertes	(15,8)	5,8	(8,8)	6,7
Quote-part du profit après impôts ou des participations dans des entités détenues	(1,0)	–	(0,7)	–
Total	(3,7)	12,1	19,8	21,5
Produits financiers	(0,1)	–	(1,0)	(0,3)
Charges financières	2,9	1,4	7,5	3,1
Charges financières, montant net	2,7	1,4	6,5	2,8
Impôts sur le résultat	1,8	0,0	2,6	(0,0)
Charges du siège social	0,9	13,5	28,8	24,2

Frais de vente et charges administratives de 13,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 6,9 M\$ comparativement à 6,3 M\$ et de 29,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, une augmentation de 14,5 M\$ comparativement à 14,8 M\$ pour la même période l'an dernier. Les augmentations découlent d'une hausse du nombre d'employés et des coûts associés à la croissance des ventes et à l'expansion mondiale de la Société.

Autres (profits) et pertes de (15,8) M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, comparativement à 5,8 M\$ pour le trimestre correspondant de 2020, et de (8,8) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, comparativement à 6,7 M\$ pour la même période de douze mois l'an dernier. Cette baisse est principalement attribuable à un profit de 19 M\$ comptabilisé à la réévaluation de notre participation dans Xebec Adsorption (Shanghai) Co LTD, en partie contrebalancé par les coûts d'intégration et d'acquisition plus élevés. Pour l'exercice, la réévaluation a été partiellement contrebalancée par un paiement final en lien avec le départ antérieur d'employés et par des frais juridiques.

7. SITUATION FINANCIÈRE

	31 décembre	31 décembre
En millions de dollars	2021	2020
Actifs courants	167,2	225,8
Actifs non courants	329,4	226,6
	496,6	452,4
Passifs courants	85,1	55,4
Passifs non courants	96,7	59,7
Capitaux propres	314,8	337,3
	496,6	452,4

Les actifs totaux de la Société ont augmenté de 44,2 M\$ entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, principalement due aux acquisitions réalisées en 2021, contrebalancées par les sorties de trésorerie pour financer les pertes d'exploitation et le remboursement de prêts.

Les passifs ont augmenté de 66,7M\$ entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, en raison principalement de l'augmentation des dettes fournisseurs, des passifs sur contrats et de la dette à long terme.

Au 31 décembre 2021, le fonds de roulement s'élevait à 82,1 M\$ avec un ratio actuel de 1,98:1, comparativement à un fonds de roulement de 170,4 M\$ et un ratio actuel de 4,07:1 au 31 décembre 2020.

Les capitaux propres totalisaient 314,8 M\$ au 31 décembre 2021, soit une diminution de 22,5 M\$ comparativement au 31 décembre 2020. Ce changement s'explique principalement par la perte et les autres éléments du résultat global du présent exercice découlant des fluctuations des devises étrangères.

Dette totale

Situation d'endettement

	31 décembre	31 décembre
En millions de dollars	2021	2020
Emprunt bancaire	5,0	1,0
Dette à court terme	13,9	17,2
Dette à long terme	69,4	43,0
	88,3	61,2

La dette totale se chiffrait à 88,3 M\$ au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, soit une hausse de 27,1 M\$. L'augmentation découle principalement d'un solde plus important de la dette à long terme en raison des acquisitions et des obligations liées au contrats de location.

Données sur les actions

Le capital social autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Au 31 décembre 2021, Xebec Adsorption Inc. avait 154 717 934 actions ordinaires émises.

Bons de souscription en circulation

Au 31 décembre 2021, la Société avait 7 500 000 bons de souscription en circulation, y compris 4 500 000 nouveaux bons de souscription émis à la FSTQ le 4 novembre 2021. Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, et 418 267 bons de souscription et bons de souscription de rémunération ont été exercés.

Options sur actions en cours

Le 25 juin 2020, les actionnaires de Xebec ont approuvé l'adoption par la Société d'un régime incitatif à long terme (le « RILT »), qui remplace le régime d'options sur actions précédent. Aux termes du RILT, la Société peut attribuer des options (les « options attribuées dans le cadre du RILT »), des unités d'actions restreintes (« UAR ») et des unités d'actions différées (« UAD ») aux participants admissibles. Le RILT est administré sous la supervision du comité des ressources humaines (« RH »).

Bien que les actionnaires de la Société et de la Bourse aient approuvé un certain nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission en vertu du RILT pouvant atteindre 20 % du total des actions ordinaires émises et en circulation, le conseil d'administration de la Société a fixé le nombre d'actions ordinaires réservé à un nombre inférieur. Par conséquent, conformément à la décision du conseil d'administration, le nombre total d'actions ordinaires disponibles et réservées aux fins d'attribution et d'émission dans le cadre du RILT (y compris les actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options en cours attribuées précédemment dans le cadre du régime d'options sur actions antérieur) ne peut excéder 8 393 115.

Au moment de l'approbation du RILT, toutes les options existantes attribuées aux termes du régime d'options sur actions précédent sont demeurées en cours et assujetties aux dispositions spécifiques du régime d'options sur actions précédent.

Le nombre total d'actions ordinaires émises en faveur d'initiés et de membres du même groupe que ceux-ci aux termes du RILT ou de tout autre accord de rémunération fondée sur des actions proposé ou existant au cours d'une même période de un an et pouvant être émises en faveur d'initiés et de membres du même groupe que ceux-ci à tout moment aux termes du RILT ou de tout autre accord de rémunération fondée sur des actions proposé ou existant ne peut en aucun cas excéder 10 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en faveur d'un seul et même consultant au cours d'une période d'un an aux termes du RILT et de tout autre accord de rémunération fondée sur des actions de la Société ne peut excéder 2 % du total des titres émis et en circulation de la Société, calculé à la date à laquelle l'attribution est faite au consultant.

Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en faveur de tous les participants dont les services sont retenus pour prendre part aux activités liées aux relations avec les investisseurs au cours d'une même période d'un an aux termes du RILT et de tout autre accord de rémunération fondée sur des titres de la Société ne peut excéder 2 % du total des titres émis et en circulation de la Société, calculé à la date à laquelle l'attribution est faite au participant, et les droits sous-jacents aux options attribuées aux participants dont les services sont retenus pour prendre part aux activités liées aux relations avec

les investisseurs doivent s'acquérir par tranches sur une période d'au moins un an, et pas plus du quart des droits sous-jacents aux options ne peuvent devenir acquis au cours d'une période de trois mois consécutifs.

Le prix d'achat par action pouvant être acquise en vertu d'une option sera déterminé par le comité des RH et il ne pourra être inférieur à 100 % de la juste valeur marchande d'une action ordinaire à la date d'attribution de cette option; toutefois, le comité des RH pourrait établir un prix d'achat inférieur à la juste valeur marchande à la date d'attribution si l'option est attribuée en remplacement d'une option sur actions attribuée précédemment par une entité qui est acquise par la Société ou un membre de son groupe ou qui a fusionné avec la Société ou un membre de son groupe. La durée de chaque option sera déterminée par le comité des RH à la date d'attribution mais ne pourra dépasser 10 ans à compter de la date d'attribution.

8. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars, sauf résultat net par action	2021				2020			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités ordinaires	45,9	26,7	32,7	20,6	6,4	18,4	19,6	12,2
Résultat net	2,4	(9,2)	(7,5)	(9,2)	(28,3)	(2,2)	(0,8)	(0,7)
Résultat net par action De base	0,02	(0,06)	(0,05)	(0,06)	(0,26)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Dilué	0,02	(0,06)	(0,05)	(0,06)	(0,26)	(0,02)	(0,01)	(0,01)

9. UTILISATION DES FOND

Financement public et placement privé au 30 décembre 2020 En millions de dollars	Utilisation anticipée des fonds	Utilisation réelle des fonds au 31 décembre 2021
Acquisition de HyGear (partie en trésorerie) et coûts connexes	66,0 \$	68,9 \$
Possibilités d'acquisitions (y compris l'acquisition d'Inmatec et l'acquisition visée par une lettre d'intention) et de croissance futures	37,0 \$ – 60,0 \$	83,6 \$
Remboursement potentiel de la dette de HyGear	29,5 \$	2,8 \$
Fonds de roulement et besoins généraux de la Société	38,0 \$	27,6 \$
Total	170,5 \$ – 193,5 \$	182,9 \$

Utilisation des fonds au 31 décembre 2021

Le 30 décembre 2020, Xebec a conclu un appel public à l'épargne par voie de prise ferme dans le cadre duquel elle a émis des reçus de souscription. Ce placement a été réalisé par l'intermédiaire d'un syndicat de preneurs fermes codirigé par Desjardins Marché des capitaux et Valeurs mobilières TD inc. et comprenant Financière Banque Nationale Inc., Corporation Canaccord Genuity, Raymond James Ltée, Beacon Securities Ltd. et Stifel Nicolaus Canada Inc. De plus, la Société a conclu un placement privé simultané avec la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Au total, 35 689 974 actions ordinaires de Xebec ont été vendues au prix de 5,80 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 207,0 M\$.

Au 31 décembre 2021, la Société avait utilisé 182,9 M\$ du produit net tiré du placement du 30 décembre 2020. Du montant du produit net utilisé, une tranche de 68,9 M\$ a servi à financer l'acquisition de HyGear, les frais juridiques, les honoraires d'audit et les autres frais liés au placement public, une tranche de 83,6 M\$ a servi à financer les acquisitions d'Inmatec, de Nortec, de Tiger, de California Compression, de Wisconsin et d'UE Compression et 27,6 M\$ a servi à financer le fonds de roulement afin de soutenir les activités générales.

10. SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Flux de trésorerie liés aux	Trimestres clos le 31 décembre			Exercices clos le 31 décembre		
	2021	2020	Variation	2021	2020	Variation
En millions de dollars						
Activités d'exploitation	(22,8)	(4,8)	(18,0)	(56,7)	(26,8)	(29,9)
Activités d'investissement	(12,5)	(7,2)	(5,3)	(87,2)	(79,7)	(7,5)
Activités de financement	21,8	189,3	(167,5)	22,3	244,7	(222,4)

Analyse des principaux flux de trésorerie pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les **activités d'exploitation** pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 ont utilisé 22,8 M\$ de trésorerie, comparativement à 4,8 M\$ utilisés pour la même période en 2020. L'utilisation de trésorerie pour le trimestre s'explique principalement par l'investissement de 15,7 M\$ en éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, la perte nette de 9,7 M\$, (excluant le gain sur la réévaluation de l'investissement et de l'amortissement, deux postes hors trésorerie importants durant la période). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les activités d'exploitation ont utilisé 56,7 M\$ de trésorerie, comparativement à 26,8 M\$ utilisés pour la même période en 2020. L'utilisation de trésorerie pour l'exercice s'explique principalement par la perte nette et l'investissement en éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement.

Les **activités d'investissement** ont entraîné des sorties de trésorerie de 12,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 et de 87,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces sorties de trésorerie s'expliquent principalement par les acquisitions réalisées au cours de l'exercice.

Les **activités de financement** pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 ont entraîné des entrées de trésorerie de 21,8 M\$. Les entrées de trésorerie découlent principalement du produit de l'émission d'un prêt de 28,8 M\$ pour le trimestre, contrebalancé en partie par une diminution de 8,9 M\$ de la dette à long terme. Les activités de financement pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont entraîné des entrées de trésorerie de 22,3 M\$, qui s'expliquent surtout par l'émission de prêts de 28,8 M\$ ainsi que par une nouvelle facilité de crédit de 5,0 M\$, contrebalancée par le remboursement d'un montant de 14,8 M\$ de la dette.

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2021

En millions de dollars	Paiements exigibles par période			Total
	1 an	De 2 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Contrats de location simple	3,7	0,8	-	4,5
Total des obligations contractuelles	3,7	0,8	-	4,5

Facilités de crédit

En février 2021, la Société a obtenu des facilités de crédit auprès du Groupe bancaire Technologie et innovation de la Banque Nationale du Canada pour une valeur totale jusqu'à 59,3 M\$.

Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque de premier rang s'un montant de 75,0 M\$ sur tous les biens meubles. De plus la Banque Nationale du Canada a mis en place un compte financier sous forme d'hypothèque de premier rang pour les garanties liées à la dette. Au 31 décembre 2021, la Société disposait d'un montant de 11,4 M\$ sur ce compte.

En mars 2021, la Société a renouvelé sa facilité Marge pour garanties de cautionnements bancaires (« Compte PSG ») auprès d'EDC pour un montant ne dépassant pas 10 000 \$. La période de disponibilité de cette facilité est du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2021, une somme de 5,0 M\$ était utilisée aux termes de la facilité de crédit pour l'exploitation et les acquisitions (néant au 31 décembre 2020) et une somme de 6,9 M\$ était utilisée aux termes de la facilité de crédit sous forme de lettres de garantie (4,0 M\$ au 31 décembre 2020), de ce montant 5,8M\$ sous le compte PDG. De plus, la facilité de carte de crédit était la seule utilisée à la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, des commissions d'engagement de 0,60% s'appliquent à la tranche non utilisée de la facilité de crédit pour l'exploitation et les acquisitions et de la facilité de crédit avant expédition.

L'emprunt bancaire de Xebec Adsorption Shanghai Co. n'est pas consolidé en 2021 en raison du changement de contrôle (\$1,0 M\$ au 31 décembre 2020).

Au 31 décembre 2021, la Société respectait toutes les clauses restrictives financières et toutes les conditions applicables.

11. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Actions ordinaires et options sur actions en circulation :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice	Date d'expiration
Actions ordinaires émises et en circulation au 31 décembre 2021	154 717 934		
Options sur actions	200 000	0,55 \$	19 décembre 2022
	200 000	0,05 \$	7 janvier 2023
	350 000	0,49 \$	29 août 2024
	37 000	0,55 \$	19 décembre 2024
	787 000	0,40 \$	
Bons de souscription	3 000 000	4,58 \$	5 mai 2022
	4 500 000	4,44 \$	9 novembre 2024
Options attribuées dans le cadre du RILT	50 000	5,01 \$	21 mai 2025
UAR	373 501		
UAD	127 614		
Pleinement dilué au 31 décembre 2021	163 506 049		

12. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La Société établit des estimations et pose des hypothèses concernant l'avenir qui, par définition, correspondent rarement aux résultats. Le tableau suivant présente les estimations et les jugements exercés par la direction qui ont une incidence sur les états financiers consolidés vérifiés de la Société.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Une dépréciation des stocks se produit lorsque leur valeur de marché attendue moins les frais de vente variables applicables est inférieure à leur valeur comptable. Les matières premières et les autres fournitures détenues pour être utilisées dans la production des stocks ne sont pas dépréciées en dessous du coût s'il est attendu que les produits finis dans lesquels elles seront incorporées seront vendus au coût ou au-dessus de celui-ci. Ce processus d'estimation comporte une part importante de jugement par la direction et est basé sur l'évaluation par la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée par leur utilisation passée, la demande future attendue et, dans certains cas, le risque de perte de valeur de stocks identifiés de manière spécifique par la Société. Tout changement apporté aux hypothèses utilisées dans le cadre de cette évaluation aura une incidence sur la valeur comptable des stocks et une incidence correspondante sur le coût des produits vendus.

Dépréciation des immobilisations incorporelles générées à l'interne

La Société effectue un test de dépréciation des immobilisations incorporelles générées à l'interne lorsqu'il y a une indication que les immobilisations incorporelles générées à l'interne ont subi une dépréciation en conformité avec la méthode comptable décrite dans le résumé des principales méthodes comptables des états financiers consolidés. Le montant recouvrable des immobilisations incorporelles générées à l'interne a été déterminé par le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul s'appuie sur un modèle de flux de trésorerie actualisés. Il exige des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs. Des facteurs qualitatifs, incluant la force des relations clients, le niveau de variabilité dans les flux de trésorerie ainsi que d'autres facteurs, sont pris en compte pour établir les hypothèses de flux de trésorerie et les taux d'actualisation appropriés. Un changement dans les hypothèses ou les estimations importantes utilisées pour évaluer les immobilisations incorporelles générées à l'interne pourrait se traduire par un changement important aux résultats d'exploitation.

Méthode à l'avancement et produits réalisés sur des contrats de production à long terme

Les produits sur les contrats de production à long terme reflètent la meilleure évaluation par la direction en prenant compte de toutes les informations disponibles, à la date de présentation de l'information financière, sur le résultat des contrats en cours et l'estimation de leurs coûts. La direction évalue la rentabilité des contrats en posant des jugements importants sur les étapes marquantes des projets, les travaux effectivement réalisés et les coûts estimatifs d'achèvement de ces projets. Les résultats réels peuvent être différents en raison de changements imprévus aux modèles des contrats en cours.

Provision pour pertes de crédit attendues

La Société comptabilise la perte de valeur des actifs financiers au montant correspondant aux pertes de crédit attendues au moyen de la méthode simplifiée, en évaluant les pertes de valeur à titre de pertes de crédit attendues pour toute la durée de vie et les créances clients qui ont été évaluées collectivement puisqu'elles présentent des caractéristiques communes de risque de crédit et ont été regroupées en fonction du nombre de jours en souffrance.

Regroupement d'entreprise

La Société utilise des techniques d'évaluation pour déterminer la juste valeur de certains actifs acquis et passifs repris lors d'un regroupement d'entreprises. En particulier, la juste valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill et de la contrepartie conditionnelle dépend de plusieurs variables, y compris la rentabilité future des entreprises acquises.

Contrats de location

La comptabilisation des contrats de location requiert le jugement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. Le jugement est utilisé pour déterminer s'il existe une certitude raisonnable qu'une option de renouvellement ou de résiliation du contrat de location sera exercée. De plus, les estimations de la direction sont utilisées pour déterminer les conditions de location et le taux d'intérêt approprié pour établir l'obligation locative.

Le classement des contrats de location-financement et des contrats de location simple requiert que la direction formule des hypothèses relatives à la durée de vie économique et à la juste valeur du bien

loué. En outre, à la date de début des contrats de location-financement, l'évaluation du profit découlant de la vente nécessite la formulation d'hypothèses, notamment pour déterminer la valeur résiduelle non garantie, la juste valeur du bien loué et le taux implicite du contrat de location. Ces hypothèses sont fondées sur la meilleure estimation de la direction compte tenu de toutes les informations disponibles à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière, y compris les marges bénéficiaires établies par référence à des transactions portant sur des actifs de nature similaire, les taux de financement du marché, la durée de vie économique d'actifs de nature similaire et la valeur attendue de l'actif à la fin du contrat de location.

Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill

Afin d'évaluer la dépréciation, la direction estime les valeurs recouvrables de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude d'estimation se rapporte aux hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs et à la détermination d'un taux d'actualisation approprié.

13. HORIZON ET VISION DE LA DIRECTION

Perspectives actuelles des marchés

Xebec continue de voir des indicateurs précurseurs positifs pour la demande de ses produits de technologie propre. Cette évolution est due aux soutiens réglementaires et volontaires sur les principaux marchés de l'entreprise. Bien que la loi « Build Back Better Act » de l'administration Biden n'a pas été adoptée dans sa version originale, la Société garde l'espoir que certaines parties de cette loi, comme les crédits d'impôt pour le gaz naturel renouvelable, l'hydrogène et la fabrication locale, puissent être adoptées séparément par le Congrès. La loi américaine « Infrastructure Investment and Jobs Act », adoptée précédemment, prévoit des dispositions pour les gaz à faible teneur en carbone, notamment 9,5 milliards de dollars américains pour les centres d'hydrogène propre, 2,5 milliards de dollars américains pour les infrastructures de ravitaillement et 3,5 milliards de dollars américains pour les projets de capture du carbone. Dans l'ensemble, Xebec croit que ses principaux marchés continuent de soutenir le développement des gaz durables, particulièrement en raison de l'importance accrue des changements climatiques et de l'indépendance énergétique.

De plus, l'invasion russe de l'Ukraine a mis en lumière la nécessité de réduire la dépendance de l'Europe au gaz russe du point de vue de la sécurité énergétique et des coûts. Le 8 mars 2022, l'UE a annoncé le dispositif rénovation énergétique (REpowerEU), où elle a l'intention d'augmenter l'offre des gaz renouvelables (hydrogène et gaz naturel renouvelable) afin de réduire la demande de gaz russe de l'UE de deux tiers avant la fin de l'année. Compte tenu de la forte présence de Xebec en Europe, cette initiative présente des opportunités en tant que leader mondial de la technologie des gaz renouvelables. Dans l'ensemble, Xebec estime que ses marchés clés restent favorables au développement de gaz durables, en particulier à mesure que le changement climatique se concentre davantage et que l'indépendance énergétique devient plus importante.

En outre, la Société continue de gérer l'impact de la hausse des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, des pressions inflationnistes et des obstacles logistiques. En raison des incertitudes liées à la crise géopolitique en Ukraine et des impacts continus de la pandémie de la COVID-19, Xebec a arrêté de fournir ses prévisions de revenus annuels et de BAIIA ajusté pour le moment. Bien que Xebec vise à poursuivre sa croissance stratégique, nous croyons que cette approche reflète mieux la situation actuelle.

Systèmes - technologies propres

Gaz naturel renouvelable

Le 4 mars 2022, l'ONG Energy Vision a publié son évaluation annuelle 2021 de l'industrie américaine du GNR. L'évaluation a révélé que le nombre d'installations de GNR a augmenté de 34 % et que la production a augmenté de 24 % en 2021 par rapport à 2020. L'évaluation a également révélé que les déchets organiques en décomposition (sites d'enfouissement, eaux usées, fumier animal, déchets alimentaires) représentent 30 % des émissions de méthane aux États-Unis. Xebec croit que la production de GNR sera un outil important et rentable pour réduire les émissions de méthane dans le cadre du Global Methane Pledge. La réalisation du plein potentiel du GNR aux États-Unis représente une production jusqu'à 30 fois supérieure aux niveaux actuels.

En outre, Xebec continue de se concentrer sur ses débits de GNR à petite échelle avec son produit Biostream normalisé et conteneurisé. La Société vise le secteur agricole et observe des niveaux de cotation robustes pour la solution tout-en-un. Le nombre de devis en cours au cours des deux premiers mois de 2022 a plus que doublé par rapport à la même période l'an dernier. Xebec estime que le passage de projets de type production à long terme à des produits standardisés à petite échelle est essentiel pour soutenir les objectifs de l'industrie et améliorer notre rentabilité globale dans ce segment. L'anticipation de cette demande a été à la base de notre acquisition de la société UECompression, basée au Colorado, qui multiplie par cinq environ notre capacité de fabrication.

La production de notre produit Biostream de deuxième génération est en cours dans deux des installations de fabrication nord-américaines de Xebec (Blainville et UECompression). Les revenus de ces unités n'ont pas été comptabilisés en 2021 et devraient l'être à la livraison aux clients en 2022. La Société finalise les deux derniers de ses projets de GNR de type production à long terme et s'attend à voir un impact beaucoup plus faible de ces contrats hérités en 2022.

Hydrogène

Les activités de Xebec dans le domaine de l'hydrogène continuent de faire des percées dans le secteur industriel, à mesure qu'elles gagnent des installations de référence et des ventes et qu'elles créent un approvisionnement local en hydrogène pour le secteur émergent de la mobilité. Au cours de la dernière année, le pipeline de ventes pour les clients d'équipement et de gaz en tant que service s'est mondialisé. Il y a maintenant des livraisons prévues en 2022 qui sont destinées au Royaume-Uni, à la Turquie, à la Pologne, à l'Arabie saoudite, à la Belgique, au Chili et à l'Espagne. L'expansion des activités de développement commercial de la Société en Amérique du Nord est une priorité en 2022.

Les produits de génération d'hydrogène de la Société connaissent une activité de cotation accrue pour le secteur de l'énergie et de la mobilité, notamment avec les applications de transport lourd et ferroviaire. Les clients commencent à reconnaître les avantages en matière de coûts et d'émissions du reformage sur place du gaz naturel pour la production d'hydrogène. L'approche agnostique de Xebec permet aux clients de produire de l'hydrogène propre à l'aide des technologies de reformage du gaz naturel ou d'électrolyse.

Enfin, la Société poursuit ses activités de centre de production décentralisée d'hydrogène et prévoit d'en développer d'autres. Aujourd'hui, il y en a un en exploitation aux Pays-Bas et un autre en

construction au Royaume-Uni. Xebec explore également les possibilités d'établir des partenariats financiers pour aider à financer les actifs d'hydrogène sous-jacents afin d'accélérer ces efforts à l'échelle mondiale.

Capture et séquestration du carbone

La capture du carbone devient un outil de plus en plus important pour réduire les émissions et atteindre une économie nette zéro ou négative en carbone. Xebec a tiré parti de ses plateformes technologiques d'APS et de compression pour créer de nouvelles solutions de capture du carbone pour les clients qui souhaitent réduire davantage leurs émissions dans les secteurs de l'énergie, du chauffage et des procédés industriels.

L'une des premières initiatives de Xebec en matière de captage du carbone a été lancée avec CarbonQuest, un partenaire basé à Washington. CarbonQuest a intégré la technologie PSA de Xebec à son " processus de capture du carbone en 4 étapes ", en attente de brevet, qui permet la séparation et la liquéfaction du CO₂ du gaz naturel lorsqu'il est utilisé dans une chaudière de grande hauteur pour chauffer un bâtiment. Le premier projet avec CarbonQuest a été lancé en janvier 2022 et Xebec a reçu récemment un bon de commande pour un nouveau projet.

De plus, grâce aux acquisitions d'ACS et d'UECompression, Xebec a acquis une expertise en compression de gaz renouvelable et à faible teneur en carbone afin d'aider les clients à comprimer leurs gaz pour un transport efficace dans des pipelines physiques ou virtuels. Le transport du dioxyde de carbone dans des pipelines devrait devenir une solution plus répandue pour déplacer le gaz sur de longues distances de façon rentable.

Bien que l'exposition des revenus de Xebec à la capture et à la séquestration du carbone soit faible à ce jour, l'entreprise prévoit que le marché de la capture et de la séquestration du carbone deviendra un autre pilier clé de son segment des systèmes de technologies propres.

Oxygène et azote

2021 a marqué une année record pour les générateurs d'oxygène et d'azote avec plus de 600 unités produites. Environ 40 % des ventes ont été attribuées à l'oxygène et Xebec prévoit qu'à mesure que l'impact de COVID-19 s'estompe, la demande se réorientera vers les générateurs d'azote. Bien que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique constituent toujours un vent contraire, la Société élargit ses canaux de vente et de distribution afin de stimuler la croissance organique. Enfin, de nouvelles applications se reflètent dans les demandes récentes des clients, telles que la production durable et optimisée en termes de coûts d'azote pour le soudage de composants électroniques.

Support – produits industriels et services

Le secteur Support, aussi appelée le réseau de services Cleantech, continue d'afficher de solides résultats malgré les impacts continus de la chaîne d'approvisionnement et de COVID-19. Au quatrième trimestre, trois centres de service avec l'acquisition d'UECompression ont été ajoutés mais aucune nouvelles acquisitions conclues. Xebec vise actuellement à intégrer, optimiser et concentrer ses efforts au sein du segment. Plusieurs développements réalisés au trimestre et prévus pour 2022 comprennent la conduite de plus de revenus et de synergies de coûts, l'expansion des réseaux de distribution et la

construction de l'académie de formation de la Société pour les techniciens en partenariat avec les collèges communautaires.

Le réseau de service de Xebec compte maintenant plus de 60 techniciens qualifiés qui soutiennent l'installation des produits, la mise en service, l'exploitation et l'entretien de nos systèmes. Plus de 3 000 heures ont été enregistrées en 2021 pour soutenir les installations de GNR en Amérique du Nord. Au fur et à mesure que d'autres installations seront mises en ligne, Xebec prévoit tirer parti de son succès en matière de service industriel pour s'imposer comme le leader du marché en matière de service professionnel, courtois et compétent pour les équipements de gaz renouvelable.

Infrastructures de gaz renouvelable

Xebec examine actuellement toutes les opportunités d'infrastructure de gaz renouvelable en passant par GNR Quebec Capital L.P. (« GNRQC »), un fonds créé en partenariat avec le Fonds de solidarité (le « Fonds »), le plus important réseau de développement du capital au Québec. Xebec est un investisseur à parts égales aux côtés du Fonds et participera à la vente d'équipements de gaz naturel renouvelable ainsi qu'à des contrats de pièces et de service à long terme pour cet équipement.

Le fonds a évalué 31 projets à ce jour et se consacre activement à 18 d'entre eux, qu'il s'agisse de projets nouveaux ou de projets existants dans les domaines des déchets agricoles, municipaux, de sites d'enfouissement et industriels. Le fonds a maintenant soumis avec succès plusieurs lettres d'intention pour des projets au Québec.

14. RELATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

En milliers de dollars	Trimestres clos le 31 décembre		Exercices clos le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Frais de services professionnels et de commercialisation versés à des sociétés contrôlées par des membres de la famille immédiate d'un dirigeant	65	10	84	80
Loyers versés à des sociétés contrôlées par des membres de la famille immédiate d'un dirigeant	185	18	240	24
Salaires et avantages à court terme versés aux membres de la famille immédiate d'un dirigeant	24	34	186	165
Matériel acheté à des sociétés contrôlées par des membres de la famille immédiate d'un dirigeant	10	11	55	34
Total	284	73	565	303

15. RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En millions de dollars	Trimestres clos le 31 décembre		Pour les douze mois clos le 31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Résultat net	2,4	(28,3)	(23,5)	(32,0)
Amortissement des immobilisations corporelles	2,8	0,4	5,8	1,1
Amortissement des immobilisations incorporelles	5,1	1,3	6,3	2,7
Dépréciation d'actif corporel	(0,3)	-	(0,0)	-
Impôts sur le résultat	1,8	0,0	2,6	(0,0)
Charge d'intérêts	2,7	1,4	6,5	2,7
BAIIA	14,6	(25,2)	(2,2)	(25,4)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	1,2	0,8	1,0	1,1
Dépréciation des stocks	(0,0)	0,2	(0,0)	0,1
Profit/perte de change sur l'obligation découlant de l'émission d'actions par un filiale	-	(0,0)	(0,0)	0,2
(Profit) perte de change	(0,2)	0,7	(0,3)	0,1
Désactualisation de la dette	0,3	1,0	1,3	2,0
Réévaluation d'investissement	(19,0)	-	(21,1)	-
Frais de transaction et d'intégration	1,5	-	5,2	-
Perte sur disposition d'actif	(0,0)	-	0,0	-
Autres (profits) et pertes	1,4	-	1,4	-
Dépréciation d'actif corporel	(0,3)	-	0,0	-
Ententes relative à la fin d'emploi et frais légaux	0,8	-	6,1	-
BAIIA ajusté	0,2	(22,6)	(8,8)	(22,0)
BAIIA ajusté en pourcentage des ventes	0%	-356%	-7%	-39%

Le BAIIA n'est pas une mesure de rendement définie selon les IFRS et ne peut remplacer le résultat d'exploitation ou le résultat net. Le BAIIA n'a pas de définition normalisée et, par conséquent, il est probable qu'il ne soit pas comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés ouvertes.

Le BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 s'est établi à 0,2 M\$, contre (22,6) M\$ pour la même période en 2020, ce qui s'explique principalement par l'amélioration relative des marges des projets de GNR et par l'incidence positive de l'intégration des filiales nouvellement acquises.

Le BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à (8,8) M\$, comparativement à (22,0) M\$ pour la même période en 2020, en hausse de 13,2 M\$ sont pour les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus. Bien que notre marge EBITDA ajustée de -7 % n'ait pas atteint notre objectif de -3 % à -5 % en raison de perturbations de la chaîne d'approvisionnement plus graves que prévues et de certains ajustements de fin d'année, nous sommes néanmoins heureux d'avoir retrouvé un BAIIA ajusté positif pour un deuxième trimestre d'affilée grâce aux contributions positives des acquisitions réalisées en 2020 et 2021, à la composition du chiffre d'affaires amélioré et à l'amélioration de la contribution de notre activité GNR.

16. GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Notre définition des risques de l'entreprise

Nous définissons un risque de l'entreprise comme le degré d'exposition à un risque associé à l'atteinte des objectifs stratégiques, financiers, organisationnels et de processus clés relativement à l'efficacité des opérations, la fiabilité des déclarations financières, la conformité aux lois et aux règlements et la protection des actifs dans une culture organisationnelle éthique.

Les risques auxquels notre entreprise est exposée proviennent principalement de l'environnement commercial de la Société et sont fondamentalement liés à nos stratégies et à nos objectifs commerciaux. Nous nous efforçons de mitiger notre exposition à un risque par une planification rigoureuse du rendement et une gestion opérationnelle efficace de la Société.

La Société souscrit une assurance responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants pour les erreurs, les déclarations inexactes, les déclarations trompeuses, les actes, les omissions, les négligences ou les manquements au devoir commis, tentés ou présumés commis ou tentés par ses administrateurs et ses dirigeants (la « police de protection des dirigeants »). Les réclamations au titre de la police de protection des dirigeants sont limitées à 10 M\$ par perte pour une responsabilité totale maximale de 10 M\$ par période d'assurance. La période d'assurance de la police de protection des dirigeants qui se terminait le 1^{er} décembre 2021 a été prolongée pour une période supplémentaire de six mois se terminant le 1 juin 2022.

Les rubriques qui suivent résument les principaux risques et principales incertitudes pouvant affecter les résultats futurs de notre entreprise, ainsi que nos activités de mitigation de risque qui s'y rapportent.

17. FACTEURS DE RISQUE

La capacité de Xebec à générer des revenus et à tirer profit de ses activités est soumise à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels Xebec est confrontée. D'autres risques et incertitudes, y compris ceux dont Xebec n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qui, selon la direction, ne sont pas importants, peuvent également nuire à la capacité de maintenir une entreprise viable. Un investissement dans notre entreprise comporte des risques, et les lecteurs devraient examiner attentivement les risques décrits ci-dessous et dans nos rapports de gestion annuels et trimestriels qui sont accessibles au public sur SEDAR à l'adresse suivante www.sedar.com.

Liquidités

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, ce qui signifie que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La Société a réalisé une perte d'exploitation de 14,4 M\$, a eu des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 56,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, et a terminé l'exercice avec des liquidités et des fonds réservés s'élevant à 52,8 M\$, un fonds de roulement positif de 82,1 M\$ et un accès à des facilités de crédit totalisant 103,5 M\$, dont 45,9 M\$ ont été utilisés. Au cours de l'exercice, la direction a entrepris diverses initiatives et élaboré un plan pour gérer ses risques d'exploitation et de liquidité à la lumière des conditions économiques actuelles. La direction est également à la recherche de financements de remplacement pour ses

activités. La Société a préparé un budget pour 2022 pour lequel la direction estime que les hypothèses sont raisonnables. L'atteinte des résultats budgétés dépend de l'amélioration du volume des revenus au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Chine, du respect des calendriers de ventes et de contrats, du respect des niveaux de marge d'exploitation globale prévus et du contrôle des frais généraux et administratifs.

La Société est exposée à des incertitudes qui peuvent avoir un impact sur les résultats d'exploitation et les liquidités futurs. Ces incertitudes comprennent la réduction des dépenses dans les projets de biogaz reflétant la faiblesse du marché, l'impact négatif de COVID-19, les fluctuations des taux de change et l'atteinte des objectifs du plan d'affaires de la Société, qui comprend le développement d'un nouveau secteur d'activité. Bien que la direction pense avoir élaboré des plans d'action pour atténuer les risques d'exploitation et de liquidité, rien ne garantit que la direction soit en mesure de réaliser son plan d'affaires et de maintenir les liquidités nécessaires si des événements ou des conditions se développent qui ne sont pas conformes aux attentes de la direction, aux hypothèses budgétaires clés pour 2022 ou aux plans d'action. Par conséquent, la Société pourrait avoir besoin d'un financement externe supplémentaire et rien ne garantit qu'elle y parviendrait. Il est possible que des changements futurs dans les conditions des marchés financiers fassent que ce financement ne soit pas disponible au moment voulu ou à des coûts acceptables. La Société n'est pas en mesure de prévoir les effets possibles, le cas échéant, de ces incertitudes et les ajustements potentiels des valeurs comptables des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la Société ne dispose pas de liquidités suffisantes. Ces ajustements pourraient être importants.

- Rien ne garantit que Xebec sera exploitée de manière rentable à l'avenir. Les résultats d'exploitation de Xebec peuvent varier d'un trimestre à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont les suivants :
- l'introduction et l'acceptation par le marché de nouveaux produits et technologies et de nouveaux modèles de produits et de technologies existants;
- les activités de nos concurrents;
- notre capacité à contrôler nos dépenses;
- les variations dans le calendrier des commandes et des livraisons ultérieures;
- la durée des processus d'approbation ou des tests de marché de nos clients;
- les changements dans notre gamme de produits et de technologies;
- les changements dans les dépenses d'investissement;
- des retards imprévisibles ou inévitables dans les projets de grande envergure de nos clients;
- la hausse des taux d'intérêt; et
- les conditions économiques générales.

Toute fluctuation du taux et du moment de la conversion de nos prospects en revenus pourrait nous amener à planifier ou à budgétiser de manière inexacte, et ces variations pourraient avoir un impact négatif sur nos résultats financiers. Les retards, les réductions de montants ou les annulations d'achats des clients pourraient avoir un effet négatif sur notre activité, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. À la lumière de ce qui précède, les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne doivent pas être considérées comme des indications des performances futures probables ou des résultats d'exploitation annuels. La réduction du chiffre d'affaires ou du bénéfice net d'un trimestre à l'autre ou notre incapacité à atteindre le bénéfice trimestriel par action attendu pourrait entraîner une baisse du cours de nos actions ordinaires ou avoir un effet négatif sur notre activité, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous pourrions ne pas être en mesure de lever des capitaux supplémentaires

L'exécution de notre plan d'affaires et notre viabilité commerciale pourraient être compromises si nous ne sommes pas en mesure de lever des fonds supplémentaires pour nos plans de commercialisation, pour financer le fonds de roulement, les projets de R&D, les activités de vente, de marketing et de développement de produits, et d'autres opportunités commerciales. Nous tentons d'atténuer ce risque en générant des fonds de diverses sources, notamment par la vente de nos produits commerciaux, par la vente d'actifs non essentiels, y compris des investissements à long terme, par le financement d'organismes gouvernementaux, de l'industrie et de partenaires commerciaux, et par l'émission d'actions ou de titres de créance sur les marchés publics des actions ou par l'intermédiaire d'investisseurs stratégiques. En outre, nous essayons de maintenir des réserves de liquidités et des investissements à court terme et nous cherchons à obtenir des engagements de financement avant d'entreprendre des initiatives supplémentaires importantes. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'obtenir un financement supplémentaire, ou un financement à des conditions acceptables pour nous, en vue de poursuivre nos projets de commercialisation.

Xebec dépend d'un nombre limité de clients pour ses revenus potentiels en raison de la nature de ses marchés

Jusqu'à présent, la majorité des revenus de Xebec provient d'un petit nombre de clients. Au fur et à mesure que l'entreprise de Xebec prendra de l'expansion, la Société prévoit que la répartition des revenus se fera sur un plus grand nombre de clients différents. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les ventes à cinq principaux clients représentaient environ 15 % du total des produits de Xebec. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes à cinq clients principaux représentaient environ 43 % du total des produits de Xebec. La perte ou la réduction des commandes ou des commandes prévus de ces cinq principaux clients pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. De plus, si l'un des clients de la Société n'est pas en mesure de respecter ses engagements envers Xebec, les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en souffrir.

Xebec vend ses produits à un nombre limité de clients, dont certains peuvent éprouver des difficultés financières, ce qui pourrait entraîner des mauvaises créances pour Xebec

Xebec vend à des clients dont la solidité financière peut varier et qui se trouvent dans diverses régions géographiques. Certains de ces clients, en particulier les petites entreprises aux ressources financières limitées, peuvent être dans l'impossibilité de payer leurs factures lorsqu'elles deviennent exigibles. Xebec atténue ce risque grâce à ses conditions contractuelles standard pour les ventes importantes d'équipement, qui exigent le paiement de la majorité de la valeur du contrat avant l'expédition. Néanmoins, il est possible que certains clients de Xebec manquent à leur obligation de payer certains montants dus.

Nous pourrions rencontrer des difficultés à gérer des expansions de produits plus rapides que prévu

Au fur et à mesure du lancement des produits, les ventes peuvent être supérieures à nos prévisions. Pendant les périodes d'expansion plus rapide que prévu, nous pourrions rencontrer des difficultés à augmenter la portée de nos opérations pour répondre à la demande accrue. En outre, nous pourrions être amenés à dépendre davantage de nos partenaires et fournisseurs stratégiques, dont certains pourraient ne pas être en mesure de répondre à nos demandes de production en termes de délais, de quantité, de qualité ou de coûts. Les difficultés à gérer efficacement les budgets, les prévisions et les autres problèmes de contrôle des processus présentés par une expansion rapide pourraient nuire à notre activité, nos perspectives, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière.

Nouveaux produits et changements de technologie

Les marchés des produits, des technologies et des services de la Société sont caractérisés par une évolution rapide de la technologie, des normes industrielles en constante évolution et le lancement fréquent de nouveaux produits. Les produits de Xebec intègrent une technologie complexe et sont conçus pour être compatibles avec les normes actuelles et en évolution de l'industrie, et Xebec investit des ressources importantes dans le développement de produits destinés aux marchés qu'elle dessert. Le succès de Xebec continue de dépendre de l'acceptation par le marché de ses produits, de ses technologies et de ses services existants, de sa capacité à améliorer ces produits, ces technologies et ces services et de sa capacité à lancer de nouveaux produits, de nouvelles technologies et de nouveaux services pour répondre aux exigences changeantes des clients. Tout retard dans le développement de nouveaux produits ou d'améliorations ou tout échec d'acceptation par le marché de ces produits, de ces technologies, de ces services ou de ces améliorations pourrait avoir une incidence négative sur l'entreprise, la situation financière et les résultats d'exploitation.

Les activités de nos coentreprises et de nos partenaires de coentreprises pourraient avoir un impact négatif sur nous

Nous menons certaines de nos activités par le biais de coentreprises, en vertu d'accords contractuels selon lesquels nous partageons certaines ou toutes les responsabilités de gestion avec un ou plusieurs partenaires. Les opérations en coentreprise comportent une série de risques, notamment ceux liés à :

- 1) l'incapacité de notre ou nos partenaires de coentreprise à satisfaire aux obligations contractuelles ;
- 2) les objectifs stratégiques du ou des partenaires de coentreprise qui peuvent différer des nôtres ;
- 3) les conflits potentiels entre nous et notre ou nos partenaires de coentreprise qui entraînent des retards dans la prise de décision ; et 4) la complexité et les limitations supplémentaires pour mettre en œuvre en tout ou en partie de nos politiques opérationnelles, de notre code de conduite et de nos contrôles, ou pour contrôler la conformité légale et réglementaire, au sein de la ou des coentreprises.

Les employés ou les agents de notre coentreprise ou de nos partenaires de coentreprise peuvent entreprendre des actions qui entraîneraient une violation de la loi, y compris, mais sans s'y limiter, des lois fiscales, des lois douanières, des lois environnementales, des lois sur le travail, des lois et réglementations sur les permis, des lois industrielles ou des lois internationales contre la corruption et les pots-de-vin, y compris les lois canadiennes contre la corruption et la loi américaine « Foreign Corrupt Practices Act ». La probabilité de tels événements et leur effet potentiel sur nous varient en fonction de l'accord de coentreprise, mais l'apparition de tels risques pourrait avoir un effet négatif sur nos opérations, notre rentabilité et notre réputation.

Nous pourrions ne pas réaliser les avantages escomptés des coentreprises, des investissements ou des acquisitions

Nos coentreprises, et toute coentreprise, tout investissement ou toute acquisition futurs, pourraient nous exposer à certaines responsabilités, y compris celles que nous ne parvenons pas à identifier ou que nous sommes dans l'impossibilité d'identifier au cours du processus d'investissement ou d'acquisition. En outre, les coentreprises et les acquisitions entraînent souvent des difficultés d'intégration et, si de telles difficultés devaient se produire, elles pourraient avoir un impact négatif sur nos résultats. Nous avons historiquement et pourrions, à l'avenir, chercher à étendre nos activités par le biais d'acquisitions, d'investissements et/ou de coentreprises. De telles transactions dépendront en partie de la capacité de la direction à identifier, à acquérir et à développer des cibles d'acquisition appropriées sur des marchés nouveaux et existants. Dans certaines circonstances, des cibles d'acquisition acceptables pourraient ne pas être disponibles. Les acquisitions, en particulier, impliquent un certain nombre de risques, notamment i) la possibilité que nous, en tant que propriétaire

successeur, soyons légalement et financièrement responsables des responsabilités des propriétaires précédents; ii) la possibilité que nous payions plus que la valeur de la société ou des actifs acquis; iii) les dépenses supplémentaires associées à la réalisation d'une acquisition et à l'amortissement de tout actif incorporel acquis; iv) la difficulté d'intégrer les opérations et les employés d'une entreprise acquise; v) le défi de mettre en œuvre des normes, des contrôles, des procédures et des politiques uniformes dans l'ensemble d'une entreprise acquise; vi) l'incapacité d'intégrer, de former, de retenir et de motiver les employés clés d'une entreprise acquise; et vii) la perturbation potentielle de nos activités courantes et la distraction de la direction de nos activités quotidiennes. Ces risques et difficultés, s'ils se concrétisent, pourraient perturber nos activités courantes, distraire la direction, entraîner la perte de capital humain clé, augmenter les dépenses et avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre performance financière.

Coûts ou passifs potentiels non divulgués liés aux acquisitions

Xebec a acquis et pourrait acquérir des entités qui pourraient être assujetties à des passifs et à des éventualités existants, dont certains pourraient être inconnus au moment de l'acquisition ou que la Société ne réussirait pas à découvrir dans le cadre de son contrôle diligent. Bien que la Société mène systématiquement ce qu'elle estime être un niveau d'investigation prudent dans le cadre de ses acquisitions, il peut y avoir des responsabilités et des éventualités que la Société ne parvient pas à découvrir ou qu'elle est incapable de quantifier dans le cadre de sa diligence raisonnable, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur les activités et la situation financière de la Société. Seuls certains de ces événements peuvent donner à Xebec le droit de réclamer une indemnisation à un vendeur en vertu d'une convention d'achat et, même si une indemnisation est disponible, elle pourrait ne pas compenser ces passifs et éventualités.

Bien que, dans certains cas, la Société puisse indirectement avoir le droit de demander un remboursement à un assureur ou à un autre tiers pour certains de ces passifs, elle pourrait ne pas avoir de recours auprès du vendeur des entités acquises pour aucun de ces passifs.

Plus précisément, dans le cadre de l'acquisition de HyGear, la Société a souscrit à la police d'assurance de représentation et de garantie, avec une couverture allant jusqu'à 20 000 000 EUR (31 060 000 \$). Bien que la Société ait souscrit à cette police, la police d'assurance de représentation et de garantie est soumise à certaines exclusions et limitations. En outre, il peut y avoir des circonstances pour lesquelles l'assureur peut choisir de limiter cette couverture ou refuser d'indemniser la Société ou des situations pour lesquelles la couverture fournie par la police d'assurance de représentation et de garantie peut ne pas être suffisante ou applicable. L'existence de tout passif non divulgué et l'incapacité de la Société à demander une indemnisation au vendeur ou au fournisseur de la police d'assurance de représentation et de garantie pourraient avoir un effet négatif important sur la Société.

La découverte d'un passif important, ou l'incapacité d'obtenir une indemnisation complète pour ce passif, pourrait avoir un effet négatif important sur les activités, la situation financière, les perspectives ou les résultats d'exploitation de la Société.

L'impossibilité éventuelle de réaliser la totalité des synergies de coûts prévues dans le cadre des acquisitions

Bien que la direction prévoie habituellement que certaines synergies de coûts seront réalisées au cours d'une période donnée à la suite d'acquisitions, il n'y a aucune certitude que la Société réalisera ces synergies de coûts dans le temps, ou pas du tout. De plus, les dépenses requises pour réaliser les synergies et les sources des synergies pourraient différer sensiblement des attentes de la direction et

Xebec ne peut garantir aux investisseurs que la Société atteindra un certain niveau de synergies de coûts.

Les réclamations au titre de la garantie pourraient réduire nos marges

Il existe un risque que les provisions pour garantie incluses dans le coût des produits vendus ne soient pas suffisantes, et nous pourrions comptabiliser des dépenses supplémentaires, y compris celles liées à des litiges, à la suite de demandes de garantie dépassant nos prévisions actuelles. De telles réclamations au titre de la garantie peuvent nécessiter une nouvelle conception, une nouvelle spécification, une modification des processus de fabrication ou un rappel de nos produits, ce qui peut avoir un impact négatif sur nos finances et sur les ventes existantes ou futures. Bien que nous essayions d'atténuer ces risques par le biais de nos initiatives de vente et de marketing et de nos programmes de développement de produits, d'assurance qualité, de soutien et de service, rien ne garantit que ces initiatives et programmes soient adéquats ou que les ventes de nos produits commerciaux continuent de croître et de contribuer financièrement. Même en l'absence de toute réclamation au titre de la garantie, une déficience du produit, telle qu'un défaut de fabrication ou un problème de sécurité, pourrait être identifiée et nécessiter un rappel du produit, ce qui pourrait lui-même avoir un impact négatif sur nos finances et sur les ventes existantes ou futures.

La stratégie de Xebec pour la vente de ses produits dépend de l'établissement de relations clés avec un certain nombre de clients qui incorporeront ses produits et ses technologies dans leurs systèmes d'information

À l'exception d'un nombre limité de marchés spécifiques, le succès des activités de Xebec dépend de sa capacité à développer des relations avec des parties qui intégreront les produits et technologies de Xebec dans leurs produits. La capacité de Xebec à vendre ses produits et technologies à ses marchés cibles dépend dans une large mesure du réseau de vente et de distribution mondial de ses partenaires et de leurs capacités de service. L'incapacité de tirer efficacement parti de ces réseaux de vente et de distribution pourrait avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la société.

Xebec a un risque de change

La majorité des revenus de Xebec sont réalisés en dollars canadiens et américains, en yuans chinois et en euros, tandis qu'une grande portion des dépenses d'exploitation est réalisée en dollars canadiens, en dollars américains, en yuans chinois et en euros. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats d'exploitation. Une forte dépréciation du dollar américain, du yuan chinois ou de l'euro par rapport au dollar canadien pourrait affecter les revenus, les marges et d'autres résultats financiers. Xebec n'a conclu aucun contrat de change permettant de se protéger des gains et des pertes liés aux fluctuations des devises étrangères.

Xebec devra recruter, former et retenir du personnel de direction clé et d'autres membres du personnel qualifiés pour le succès de la croissance de son entreprise

Le succès futur de Xebec dépendra en grande partie de sa capacité à recruter et à conserver du personnel expérimenté en recherche et développement, en ingénierie, en fabrication, en exploitation, en ventes et marketing, en service à la clientèle et en gestion. Si Xebec ne parvient pas à attirer et à conserver ce personnel, elle pourrait ne pas être en mesure de développer ses activités. La concurrence pour le recrutement de personnel qualifié dans son secteur est intense. Même si Xebec investit des ressources importantes pour recruter, former et retenir du personnel qualifié, elle pourrait ne pas réussir dans ses efforts. Le succès de Xebec dépend également de la contribution continue de son personnel clé en matière de gestion, de recherche, de développement de produits, d'ingénierie, de

marketing et de fabrication, dont plusieurs seraient difficiles à remplacer. Bien que Xebec ait conclu des contrats d'emploi et/ou des ententes de confidentialité et de non-concurrence avec certains de ses employés clés, Xebec pourrait subir des répercussions négatives importantes si l'un de ses employés clés ne pouvait ou ne voulait plus travailler pour la Société. Les employés clés possèdent des connaissances et une expérience spécifiques qui sont importantes pour assurer la continuité de Xebec. La perte d'employés clés et de porteurs de connaissances spécifiques au profit d'un concurrent et l'incapacité d'attirer et de conserver des employés clés expérimentés pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation.

Xebec doit faire face à une concurrence importante de la part d'autres développeurs et fabricants de systèmes concurrents ou alternatifs aux systèmes de Xebec

Xebec fait face à la concurrence d'un certain nombre de sociétés qui fabriquent des systèmes et de l'équipement pour convertir le biogaz en gaz naturel renouvelable, la production d'hydrogène, l'élimination du CO₂, la production d'oxygène et d'azote (« systèmes »), l'équipement de purification des gaz et d'autres technologies concurrentes, ainsi qu'à la concurrence, pour ses systèmes d'élimination du dioxyde de carbone des systèmes de gaz naturel, de concepteurs et de fabricants de technologies traditionnelles et d'autres technologies de remplacement. Le marché des gaz industriels et de l'application de l'hydrogène est également vaste et compte un certain nombre d'autres acteurs importants - tant nationaux qu'internationaux - qui peuvent être considérés comme des concurrents directs de Xebec et de ses filiales. De nouveaux développements technologiques peuvent nuire au développement ou à la vente d'une partie ou de la totalité des produits et technologies de Xebec ou rendre ses produits et technologies non concurrentiels ou obsolètes. D'autres sociétés, dont certaines pourraient disposer de ressources beaucoup plus importantes que celles de Xebec, sont actuellement engagées dans le développement de produits et de technologies qui sont similaires à plusieurs des produits et technologies de Xebec et qui leur font concurrence. La concurrence de Xebec comprend de nombreuses entreprises situées partout dans le monde, dont certaines peuvent avoir des avantages sur Xebec en termes d'incitations gouvernementales, de main-d'œuvre, de coûts des composants et de technologie. Chacun de ces concurrents a le potentiel de s'emparer de parts de marché dans les marchés cibles de Xebec, ce qui pourrait nuire à sa position dans l'industrie. De nouveaux concurrents peuvent également apparaître, et des gammes entières de produits peuvent être menacées par de nouvelles technologies ou tendances du marché qui réduisent la viabilité commerciale des gammes de produits de Xebec. De plus, les clients de Xebec pourraient éventuellement devenir ses concurrents s'ils décident de développer et de fabriquer leurs propres systèmes à gaz. Au fur et à mesure que les marchés de la purification des gaz, de la production d'hydrogène, de l'élimination du dioxyde de carbone et de la production d'azote et d'oxygène se développent, d'autres sociétés industrielles pourraient entrer dans ces domaines et faire concurrence à Xebec. Ces sociétés industrielles peuvent disposer des ressources nécessaires en matière de recherche et de développement, de fabrication, de marketing et de vente pour livrer des systèmes plus rapidement et plus efficacement que Xebec. Xebec pourrait ne pas être en mesure de rivaliser efficacement avec tous ces concurrents, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Risques liés à la protection de la technologie et du développement

Rien ne garantit que Xebec respectera les délais de développement ou d'intégration qu'elle s'est fixés, qu'elle obtiendra des composants à des prix raisonnables de sorte qu'elle pourra offrir ses produits et technologies à des prix concurrentiels, ou qu'elle pourra continuer à améliorer les fonctionnalités et les caractéristiques de ses technologies. De plus, Xebec dépend de sa capacité à développer et à maintenir les aspects exclusifs de sa technologie, au besoin.

Les produits de Xebec intègrent des technologies et des logiciels complexes. Par conséquent, ils peuvent contenir des erreurs qui pourraient être détectées à tout moment. De telles erreurs pourraient nuire de façon importante à la réputation de Xebec, ou à celle de ses clients et de ses partenaires, entraînant des réclamations ou des coûts importants pour Xebec, ou amener les clients et autres parties à abandonner Xebec et nuire à sa capacité de commercialiser et de vendre ses produits à l'avenir.

Risques associés à l'exécution du projet

Dans le cours normal de ses activités, Xebec peut faire l'objet de divers litiges, réclamations et actions en justice découlant de sa responsabilité contractuelle à l'égard de l'exécution de projets, et pouvant impliquer, mais pas exclusivement, des sous-traitants, des fournisseurs, des employés et des clients.

Xebec dépend de fournisseurs tiers pour des matières premières et composants clés de ses produits

Xebec conclut des ententes avec des fournisseurs tiers qui lui fournissent des matériaux et des composants pour ses produits. Le défaut d'un fournisseur de respecter ses obligations aux termes de ces ententes, de fournir des matériaux ou des composants en temps opportun, ou de fournir des matériaux et des composants qui répondent aux exigences de Xebec en matière de qualité, de quantité ou de coût, ou son incapacité à obtenir des matériaux et des composants de remplacement en temps opportun ou à des conditions acceptables pour Xebec, peut nuire à la capacité de Xebec de fabriquer ses produits et peut entraîner une perte de revenus, un retard dans la fabrication et une augmentation des coûts de fabrication pour Xebec. Si Xebec n'est pas en mesure de développer et de breveter sa propre technologie et ses procédés de fabrication, et si les procédés utilisés par ses fournisseurs pour fabriquer des matériaux et des composants sont exclusifs, Xebec pourrait être incapable d'obtenir des matériaux ou des composants comparables auprès d'autres fournisseurs, ce qui pourrait nuire à sa capacité de fabriquer des produits commercialement viables. De plus, Xebec sous-traite régulièrement des aspects limités de la fabrication de ses produits à des fabricants sous contrat. Une augmentation importante du prix des services fournis par ces fabricants, des retards dans leurs livraisons ou le défaut des fournisseurs de services d'honorer leurs obligations contractuelles envers Xebec pour diverses raisons, y compris la faillite ou l'insolvabilité, pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec. De plus, certains retards dans le respect des obligations de fournir des matériaux ou des composants à Xebec en temps opportun peuvent être indépendants de la volonté d'un fournisseur et peuvent être affectés, entre autres, par les effets continus du COVID-19, tel que décrit plus en détail dans le facteur de risque intitulé « *La persistance de facteurs économiques négatifs et le COVID-19 pourraient avoir un impact négatif sur nos activités* ».

Fourniture d'équipement

La fabrication, la production et la livraison des systèmes de Xebec dépendent de la fourniture d'équipement par des tiers. Le prix de l'équipement peut augmenter rapidement en fonction, entre autres, de la disponibilité de l'équipement, du prix des matières premières et du marché pour ces produits. Toute augmentation importante du prix de l'approvisionnement en équipement pourrait avoir une incidence négative sur la rentabilité future des installations de Xebec et sur sa capacité à développer d'autres projets. Il n'y a aucune garantie que les fabricants respecteront toutes leurs obligations contractuelles. L'incapacité d'un fournisseur de la Société à respecter ses engagements aurait une incidence négative sur la capacité de Xebec à réaliser des projets dans les délais prévus et à honorer ses obligations en vertu de divers contrats.

Xebec est soumise à une variété de réglementations gouvernementales

Xebec est assujettie à une variété de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques, locaux et internationaux, notamment en matière d'environnement, de santé et de sécurité, de contrôle des

exportations, de change, de travail et d'emploi et de fiscalité, notamment au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Chine et à Singapour. Ces lois et règlements sont complexes, changent fréquemment et ont tendance à devenir plus rigoureux au fil du temps. Le non-respect de ces lois et règlements peut entraîner diverses mesures d'application administratives, civiles et pénales, notamment l'imposition de sanctions pécuniaires, l'imposition d'exigences correctives et l'émission d'injonctions quant à la conformité future. De temps à autre, dans le cadre de ses activités, y compris les activités nouvellement acquises, Xebec peut faire l'objet de vérifications de conformité par les organismes de réglementation des divers pays où elle exerce ses activités. En outre, les activités de Xebec aux États-Unis peuvent être touchées par la mise en œuvre et l'application de certaines pratiques administratives visant à réduire et à surveiller les importations de produits étrangers, comme, sans s'y limiter, la « Buy American Act » et les exigences « Buy America Requirements ».

Des changements dans les politiques environnementales et réglementaires pourraient nuire au marché de nos produits

Nous bénéficions actuellement, et espérons continuer à bénéficier, de certaines politiques, de mandats et de réglementations gouvernementales en matière d'environnement dans le monde entier, plus particulièrement aux États-Unis et en Europe. Parmi ces réglementations, on peut citer celles qui prévoient des incitations économiques, des subventions, des crédits d'impôt et d'autres avantages pour les acheteurs de carburants à faibles émissions ou de carburants renouvelables. Il n'y a aucune garantie que ces politiques, ces mandats et ces réglementations seront maintenus. Les participants de l'industrie en place ayant un intérêt direct dans l'essence et le diesel, dont beaucoup ont des ressources beaucoup plus importantes que les nôtres, peuvent investir beaucoup de temps et d'argent pour tenter d'influencer les réglementations environnementales de manière à retarder ou à abroger les exigences des normes relatives aux carburants à faibles émissions. Si celles-ci sont abandonnées ou si les exigences actuelles sont assouplies, cela pourrait avoir un impact important sur notre position concurrentielle. Si nous ne sommes plus en mesure de réussir à obtenir des subventions, cela peut avoir un impact négatif sur les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation étant donné que les coûts de recherche (en particulier les coûts de personnel) ne peuvent être réduits rapidement à court terme.

Le gaz naturel, l'hydrogène et les produits qui utilisent ces gaz comportent des risques inhérents en matière de sécurité et d'environnement qui peuvent entraîner une responsabilité importante pour nous

Le gaz naturel et l'hydrogène sont des gaz inflammables et sont des produits potentiellement dangereux. Nos activités, y compris nos processus de R&D et de fabrication, sont soumises à tous les risques et dangers inhérents au gaz naturel et à l'hydrogène et aux produits qui utilisent ces gaz, y compris les défauts, les dysfonctionnements et les défaillances des équipements et les catastrophes naturelles, qui pourraient entraîner des flux incontrôlables de gaz naturel, d'hydrogène, des incendies, des explosions et d'autres dommages. Bien que nous estimions que nos procédures d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination du gaz naturel, de l'hydrogène et d'autres matières dangereuses sont conformes aux normes prescrites par la loi, nous ne pouvons pas éliminer complètement le risque de contamination ou de blessure résultant du gaz naturel, de l'hydrogène et d'autres matières dangereuses et nous pouvons encourir une responsabilité à la suite d'une telle contamination ou blessure. En cas d'accident, nous pourrions être tenus responsables des dommages ou être pénalisés par des amendes, et la responsabilité pourrait dépasser nos assurances et autres ressources, auquel cas Xebec pourrait encourir des coûts importants qui pourraient avoir un effet négatif important sur sa situation financière.

Risque d'assurance

Les activités de Xebec sont soumises aux risques inhérents aux secteurs de l'air comprimé, de la purification des gaz, de l'hydrogène GNR, de la production d'azote et d'oxygène et de l'élimination du dioxyde de carbone. Xebec souscrit des assurances pour des montants qu'elle juge appropriés dans les circonstances et compte tenu des normes de l'industrie. Xebec peut devenir responsable de risques à l'égard desquels elle ne peut obtenir d'assurance ou pour lesquels elle choisit de ne pas obtenir d'assurance en raison de primes élevées ou pour d'autres raisons, ou encore pour des dommages qui dépassent la couverture maximale prévue dans les polices d'assurance. De telles réclamations en responsabilité pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec.

Facilités de crédit

Les facilités de crédit et les conventions de financement de Xebec viennent à échéance à diverses dates. Rien ne garantit que ces facilités de crédit ou conventions de financement seront renouvelées ou refinancées ou, si elles le sont, que le renouvellement ou le refinancement se fera à des conditions aussi favorables pour Xebec. La capacité de Xebec de poursuivre ses activités pourrait être compromise si elle ne parvient pas à renouveler ses facilités de crédit ou à obtenir un refinancement, ou si ce renouvellement ou ce refinancement, selon le cas, se fait à des conditions beaucoup moins favorables pour Xebec qu'à l'heure actuelle. Les facilités de crédit et les conventions de financement actuelles de Xebec imposent des engagements et des obligations à Xebec. Il existe un risque que ces prêts soient en défaut en cas de non-respect de ces engagements et obligations, ce qui pourrait faire en sorte que les prêteurs réalisent leur sûreté et que les actionnaires perdent une partie ou la totalité de leur investissement.

Responsabilité envers les produits

Des difficultés dans la conception, la performance et la fiabilité des produits pourraient entraîner des pertes de ventes, des retards dans l'acceptation des produits de Xebec par les clients et des poursuites judiciaires qui nuiraient à la réputation sur le marché. Les produits de Xebec ne sont pas exempts d'erreurs. Des erreurs non détectées ou des problèmes de rendement pourraient être découverts dans l'avenir. Xebec pourrait ne pas être en mesure de mener à bien le développement des produits prévus ou futurs en temps opportun ou de remédier adéquatement aux défauts des produits, ce qui pourrait nuire à ses activités et à ses perspectives. De plus, les défauts des produits peuvent exposer Xebec à des réclamations en responsabilité à l'égard des produits, pour lesquelles elle pourrait ne pas avoir une assurance responsabilité suffisante. Les difficultés liées à la conception, au rendement et à la fiabilité des produits ou les réclamations en responsabilité à l'égard des produits pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec.

Nous pourrions rencontrer des problèmes lors de nos essais de production limitée, de nos activités de lancement commercial et de nos tests sur le terrain.

Nous effectuons des essais de production et des tests sur le terrain limités sur un certain nombre de nos produits dans le cadre de notre cycle de développement de produits, et nous travaillons à la mise à l'échelle de nos capacités de production. Ces essais, les activités de préparation à la production et les tests sur le terrain peuvent rencontrer des problèmes et des retards pour un certain nombre de raisons, y compris l'échec de notre technologie, l'échec de la technologie des autres, l'échec à combiner ces technologies correctement, et l'échec à maintenir et à entretenir les prototypes d'essai correctement. Certains de ces problèmes et retards potentiels sont indépendants de notre volonté. Tout problème ou problème perçu concernant nos essais de production limitée et nos tests sur le terrain pourrait nuire à notre réputation et à celle de nos produits et retarder leur lancement commercial.

Les marchés de Xebec sont exposés au risque de récession

Une récession mondiale pourrait entraîner la perte ou le report de commandes, car de nombreux clients actuels et ciblés de Xebec pourraient réduire leurs dépenses en immobilisations projetées en raison de l'incertitude économique et de l'accès limité au financement de projets. Cela aurait une incidence sur la capacité de Xebec à faire croître ses activités et, par conséquent, les commandes pourraient être moins élevées que prévu. Toute diminution des ventes aurait une incidence négative sur les flux de trésorerie et les autres résultats financiers de Xebec. Les différents marchés et les différentes régions géographiques dans lesquels Xebec exerce ses activités peuvent être touchés à des degrés différents, ce qui rend difficile la prévision de l'impact probable.

La persistance de facteurs économiques négatifs et le COVID-19 pourraient avoir un impact négatif sur nos activités

Divers facteurs économiques mondiaux échappant à notre contrôle comme des facteurs économiques négatifs durables et de grande ampleur, un accès plus restreint aux marchés du crédit, la situation actuelle et changeante des marchés de l'énergie et le faible écart de prix des combustibles, les pandémies ou autres épidémies de maladies ou de virus (tel que le coronavirus, connu sous le nom de COVID-19), ou d'autres questions économiques pouvant avoir une incidence négative sur les marchés financiers ou le marché de nos produits, et réduire la demande pour nos produits, car les partenaires et les clients potentiels reportent leurs projets. . Les prix du gaz naturel et du pétrole devraient rester volatils dans un avenir proche en raison des incertitudes du marché par rapport à l'offre et la demande de ces matières premières, ces incertitudes étant dues à la situation actuelle des économies mondiales, aux infrastructures énergétiques et à d'autres facteurs, notamment les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19).

La propagation continue de la COVID-19 dans le monde entier et les mesures prises par les autorités gouvernementales et les entreprises, notamment sous la forme d'arrêts d'activité obligatoires ou volontaires, pourraient de provoquer une récession générale de l'économie et ont bouleversé le quotidien de notre personnel, de nos installations et de nos clients, ainsi que nos ventes, nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

Nos créances irrécouvrables pourraient augmenter et nos revenus et nos ressources en trésorerie pourraient être touchés négativement. En outre, nous pourrions être amenés à aider des clients potentiels à obtenir un financement ou des incitatifs gouvernementaux pour acheter nos produits. Toute suspension temporaire de la production au sein des installations de Xebec résultant directement de la COVID-19, ou toute suspension requise de l'un des fournisseurs, partenaires ou clients de Xebec, peut considérablement nuire à Xebec.

La volatilité des prix des matières premières est indépendante de notre volonté et peut avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et notre rentabilité

Les systèmes de Xebec représentent un coût en capital potentiel important pour les clients actuels et cibles de Xebec, et leur capacité à acheter les produits de Xebec dépend de facteurs qui touchent les industries de l'énergie. Les résultats d'exploitation et la situation financière des clients actuels et cibles de Xebec dépendent des prix qu'ils reçoivent pour le pétrole, le gaz naturel, l'hydrogène et le GNR. Les prix du pétrole et du gaz naturel ont beaucoup fluctué au cours des dernières années et sont déterminés par des facteurs locaux et mondiaux liés à l'offre et à la demande, notamment les mesures prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les conditions météorologiques, le taux de change du

dollar américain, le transport, la concurrence et la conjoncture économique générale, y compris les effets de la COVID-19, ainsi que les conditions dans d'autres régions productrices de pétrole, qui sont indépendants de la volonté de Xebec. Toute baisse importante des prix du pétrole et du gaz naturel pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité des clients actuels et cibles de Xebec à acheter les produits de Xebec, sur ses activités, sur sa situation financière et sur le montant qu'elle consacre aux nouveaux biens d'équipement et au développement de nouvelles technologies. De plus, les perspectives de Xebec seraient affectées négativement si le coût du gaz naturel tombait à des niveaux tels que la production de gaz naturel ne serait plus rentable. De plus, si Xebec est incapable de réduire le coût de ses produits de GNR et de ses systèmes de purification de l'hydrogène et de démontrer leur fiabilité, les consommateurs pourraient être peu enclins à acheter ces produits et, par conséquent, Xebec pourrait ne pas être en mesure de générer suffisamment de revenus pour atteindre et maintenir la rentabilité.

Les fluctuations et la volatilité des prix d'autres matières premières comme l'acier inoxydable, les métaux précieux et le charbon actif ont également une incidence sur les ventes et la rentabilité de Xebec et de ses filiales. De plus, en raison de l'exploitation des installations de fabrication, les combustibles nécessaires pour alimenter les installations et les activités de Xebec, comme l'électricité et le gaz naturel, constituent une partie importante de son coût des ventes. Des augmentations inflationnistes et autres du coût des matières premières et des prix de l'énergie se sont produites dans le passé et devraient se reproduire, et le rendement de Xebec dépend en partie de sa capacité à refléter les changements de coûts dans les prix de vente de ses produits.

Opérations à l'étranger (risques liés à la conduite des affaires sur les marchés internationaux)

La majorité des revenus de Xebec proviennent de ventes internationales. Il existe un certain nombre de risques inhérents aux activités commerciales internationales de Xebec, notamment les politiques gouvernementales concernant l'importation et l'exportation de biens et de services et d'autres exigences réglementaires, les tarifs et autres barrières commerciales, les coûts et les risques liés à la localisation des produits et des sous-traitants dans les pays étrangers, les coûts et les risques associés à l'utilisation d'agents étrangers, les risques de crédit plus élevés, les conséquences fiscales potentiellement défavorables, les limites au rapatriement des bénéfices, les fardeaux liés au respect d'une grande variété de lois étrangères, le ralentissement du paiement des factures, la nationalisation et une éventuelle instabilité sociale, syndicale, politique et économique. Les sociétés pétrolières gouvernementales situées dans certains des pays où Xebec exerce ses activités ont adopté des politiques, ou sont assujetties à des politiques gouvernementales, accordant la préférence à l'achat de biens et de services auprès de sociétés détenues majoritairement par des ressortissants locaux.

En raison de ces politiques, Xebec peut compter sur des ententes contractuelles avec des ressortissants locaux dans ces pays. En outre, des considérations politiques peuvent perturber les relations commerciales entre Xebec et les sociétés pétrolières appartenant au gouvernement. L'absence de systèmes juridiques bien développés dans certaines juridictions où Xebec exerce ses activités crée des risques supplémentaires dans la conduite des affaires. Bien qu'une évaluation de la solvabilité de tous les nouveaux clients soit effectuée et que Xebec procède à un examen continu de leur situation financière et souscrive une assurance des comptes clients, les risques de crédit associés aux ventes internationales demeurent plus élevés que pour les clients nationaux. Ces pratiques peuvent créer des problèmes et des responsabilités potentiels pour lesquels Xebec pourrait devoir engager des coûts supplémentaires. Rien ne garantit que ces risques n'aient pas d'incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec. Les risques inhérents à l'établissement de nouvelles entreprises commerciales dans des marchés internationaux où Xebec n'a jamais fait affaire,

surtout dans un marché où les coutumes, les lois et les procédures commerciales locales présentent des défis particuliers, pourraient nuire à la capacité de Xebec de réussir dans ces entreprises ou d'éviter des pertes qui pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec.

De plus, Xebec pourrait étendre ses activités à des marchés internationaux où elle n'a jamais fait affaire auparavant. Les risques inhérents à l'établissement de nouvelles entreprises commerciales, surtout sur les marchés internationaux où les coutumes, les lois et les procédures commerciales locales présentent des défis particuliers, peuvent nuire à la capacité de Xebec de réussir dans ces entreprises ou d'éviter des pertes qui pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Xebec.

Des régions qui peuvent l'exposer à des risques plus élevés liés au respect des lois en matière de sanctions économiques

Le Bureau de contrôle des actifs étrangers (*Office of Foreign Assets Control*, ou OFAC) du Département du Trésor des États-Unis administre une série de lois qui imposent des sanctions économiques contre des cibles hostiles afin de favoriser la politique étrangère et les objectifs de sécurité nationale des États-Unis. Ces lois empêchent les personnes américaines et, dans certains cas, les personnes non américaines de mener des activités, de faire des affaires ou d'effectuer des investissements dans certains pays, gouvernements, entités et individus soumis à des sanctions économiques américaines. Le Moyen-Orient est une zone de risque clé où des personnes et des entités exploitant des entreprises apparemment réputées peuvent figurer sur une liste de sanctions. Par conséquent, les activités de Xebec et de ses sociétés affiliées peuvent faire l'objet d'un examen approfondi en vertu des lois sur les sanctions applicables. Si ces activités ou transactions, qu'elles soient importantes ou non, sont jugées contraires aux sanctions applicables ou à d'autres contrôles commerciaux, Xebec pourrait être assujettie à des amendes potentielles ou à d'autres sanctions et à un risque de réputation, ce qui pourrait avoir un effet négatif important.

Respect des lois anti-corruption

Xebec est soumise à diverses lois et réglementations relatives à la corruption dans les juridictions où elle exerce ses activités. Bien que Xebec ait mis en place des procédures et des contrôles pour surveiller la conformité interne et externe, si Xebec est jugée responsable d'infractions aux lois anticorruption (soit en raison de ses propres actes ou de son inadvertance, soit en raison des actes ou de l'inadvertance d'autres personnes, y compris les mesures prises par ses agents), Xebec pourrait subir de graves pénalités civiles et criminelles ou d'autres sanctions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

De plus, Xebec exerce ses activités dans de nombreuses régions du monde qui ont connu un certain degré de corruption gouvernementale et, dans certaines circonstances, la stricte conformité aux lois anti-corruption peut entrer en conflit avec les coutumes et pratiques locales. Le programme de conformité de Xebec et sa surveillance interne ne protègent pas toujours Xebec contre les actes d'imprudence ou de négligence commis par ses employés ou ses agents. Les violations de ces lois, ou les allégations de telles violations, pourraient perturber les activités de Xebec et avoir un effet négatif important sur ses activités et son exploitation. Xebec pourrait subir des désavantages concurrentiels dans la mesure où ses concurrents sont en mesure d'obtenir des affaires, des licences ou d'autres traitements préférentiels en effectuant des paiements à des représentants gouvernementaux et à d'autres personnes en position d'influence ou en utilisant d'autres méthodes interdites par les lois et

règlements internationaux auxquels Xebec est assujettie. De plus, les clients peuvent cesser de faire affaire avec Xebec si cette dernière décide de ne plus utiliser les services de certains agents.

Nous sommes exposés à des cyberattaques

Les systèmes de technologie de l'information de Xebec jouent un rôle important dans l'exploitation de son entreprise. La Société s'appuie sur diverses technologies pour exploiter ses installations de production, interagir avec ses clients, ses fournisseurs et ses employés et pour rendre compte de ses activités. L'interruption, la défaillance ou l'échec de la mise en œuvre et de l'intégration des systèmes de technologie de l'information de Xebec pourraient avoir des répercussions importantes et défavorables sur la situation financière, les activités, les ventes et la réputation de la Société et pourraient également nuire aux activités de la Société. Les systèmes et réseaux de technologie de l'information de Xebec pourraient être interrompus ou faire défaut en raison de diverses causes, comme une catastrophe naturelle, un incendie, une panne de courant, du vandalisme ou des cyberattaques. Une telle interruption ou défaillance pourrait entraîner des perturbations opérationnelles ou le détournement de données sensibles ou exclusives qui pourraient exposer Xebec à des sanctions civiles et pénales, à des litiges ou avoir un impact négatif sur la réputation de la Société. Rien ne garantit que ces perturbations ou détournements et les répercussions qui en découlent n'auront pas une incidence négative sur les flux de trésorerie de la Société et un effet défavorable important sur ses activités, son exploitation, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Bien qu'à ce jour Xebec n'ait pas subi de pertes importantes liées aux cyber risques, rien ne garantit que nous ne subirons pas de telles pertes à l'avenir. Les risques et l'exposition de Xebec ne peuvent être entièrement atténués en raison de la nature de ces menaces. La direction des technologies de l'information de Xebec continue de développer et d'améliorer les contrôles internes, les politiques et les procédures conçus pour protéger les systèmes, les serveurs, les ordinateurs, les logiciels, les données et les réseaux contre les attaques, les dommages ou les utilisations non autorisées. Au fur et à mesure que les cybermenaces évoluent, la Société pourrait devoir consacrer des ressources supplémentaires pour continuer à modifier ou à améliorer les mesures de protection ou pour enquêter sur les failles de sécurité et y remédier.

Risques environnementaux

Toutes les phases de l'exploitation du pétrole, du gaz naturel et de l'hydrogène, ainsi que du traitement des déchets organiques, sont assujetties à la réglementation environnementale en vertu d'une variété de lois et de règlements canadiens fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux, ainsi que de conventions internationales (collectivement, la « législation environnementale »). La législation environnementale impose, entre autres, des restrictions, des responsabilités et des obligations liées à la production, à la manipulation, au stockage, au transport, au traitement et à l'élimination de substances et de déchets dangereux, ainsi qu'aux déversements, aux rejets et aux émissions de diverses substances dans l'environnement. La législation environnementale exige également que les puits, les sites d'installations et les autres propriétés associées aux activités liées au pétrole, au gaz naturel et à l'hydrogène soient exploités, entretenus, abandonnés et remis en état à la satisfaction des autorités réglementaires compétentes. En outre, certains types d'opérations, y compris les projets d'exploration et de développement et les modifications importantes apportées à certains projets existants, peuvent nécessiter la soumission et l'approbation d'études d'impact sur l'environnement. La conformité à la législation environnementale peut nécessiter des dépenses importantes et le non-respect de la législation environnementale peut entraîner l'imposition d'amendes, de pénalités et la responsabilité des coûts de nettoyage et des dommages. Les changements apportés à la législation environnementale en raison, notamment, des préoccupations relatives aux changements climatiques, peuvent exiger, entre autres, des réductions des émissions atmosphériques provenant des activités actuelles de Xebec.

et de celles de ses clients cibles et entraîner une augmentation des dépenses en immobilisations. Des modifications futures de la législation environnementale pourraient survenir et entraîner des normes et des mesures d'application plus strictes, des amendes et des responsabilités plus importantes, ainsi qu'une augmentation des dépenses en immobilisations et des coûts d'exploitation, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité des clients actuels et cibles de Xebec à acheter les produits de Xebec.

Risque d'interruption des activités des installations de fabrication de Xebec

Les risques opérationnels comprennent, entre autres, les incendies et les explosions, les intempéries et les catastrophes naturelles (telles que les inondations et les ouragans), le manque d'approvisionnement en eau, les pannes d'équipement (y compris toute panne de ses systèmes de technologie de l'information, de climatisation, de refroidissement et de compression), le non-respect des réglementations et des normes applicables, les perturbations de l'approvisionnement en matières premières et les pénuries de main-d'œuvre ou les arrêts de travail.

Toute perturbation des processus de fabrication de Xebec pourrait entraîner des retards de livraison, des problèmes de planification, une augmentation des coûts, une interruption de la production ou pourrait même mener à la cessation complète de la production, ce qui, à son tour, pourrait inciter ses clients à acheter des produits chez ses concurrents.

Un manque de capacité de fabrication interne pourrait également entraîner des pénalités monétaires de la part des clients ou la perte de contrats clés ou de nouvelles occasions d'affaires. La perte de revenus qui en résulterait et l'impact sur la marge, le fonds de commerce et les relations avec les clients de Xebec pourraient être importants.

La COVID-19 peut perturber davantage les activités de la Société.

Depuis décembre 2019, les gouvernements du monde entier ont adopté des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation de la maladie causée par le nouveau coronavirus connu sous le nom de la COVID-19. En réponse à l'épidémie, les autorités gouvernementales au Canada et à l'échelle internationale ont introduit diverses recommandations et mesures pour tenter de limiter la pandémie de la COVID-19, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine auto-imposées et d'éloignement physique, qui ont toutes causé des perturbations importantes des affaires à l'échelle mondiale et entraîné un ralentissement économique. Bien que la direction estime qu'à l'heure actuelle, ces perturbations n'auront pas d'incidence négative à long terme sur les résultats d'exploitation de la Société, Xebec ne peut estimer la durée et la gravité de cette épidémie ni son incidence financière. Toutefois, la Société est en mesure de fonctionner avec un personnel réduit et de travailler à distance. L'ampleur ultime de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les perspectives de la Société dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et ne peuvent être prédits, y compris les nouvelles informations qui peuvent émerger concernant la gravité de la pandémie de la COVID-19 et les mesures prises pour contenir ou empêcher sa propagation, entre autres. L'un ou l'autre des événements susmentionnés pourrait avoir un effet négatif important sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos perspectives.

De plus, l'impact continu de la COVID-19 pourrait avoir des répercussions négatives sur la Société, dont, entre autres, les suivantes :

- des perturbations et une volatilité continues sur les marchés financiers mondiaux, ce qui peut augmenter le coût du capital et avoir un impact négatif sur l'accès au capital;

- des répercussions continues sur la main-d'œuvre dans les régions où la COVID-19 est présente, ce qui pourrait empêcher notre main-d'œuvre de travailler efficacement;
- des perturbations de la chaîne d'approvisionnement; et
- des impacts qui sont actuellement imprévisibles.

Nous continuons à travailler avec nos parties prenantes pour faire face de manière responsable à la pandémie mondiale. Nous continuons à surveiller la situation, à évaluer les autres implications possibles pour nos activités, nos clients et nos consommateurs et à prendre des mesures afin d'atténuer les conséquences négatives.

Le prix du marché de nos actions ordinaires peut être volatil et votre investissement pourrait souffrir ou perdre de sa valeur.

Le cours de nos actions ordinaires pourrait être sujet à des fluctuations considérables et pourrait baisser. Parmi les facteurs susceptibles de faire fluctuer le cours de nos actions ordinaires, citons les suivants : la volatilité du cours des actions ordinaires et du volume des opérations des sociétés comparables; les changements ou fluctuations réels ou anticipés de nos résultats d'exploitation ou des attentes des analystes du marché; la réaction défavorable du marché à toute dette que nous pourrions contracter ou à tout titre que nous pourrions émettre à l'avenir; les ventes à découvert, les opérations de couverture et autres opérations dérivées sur nos actions ordinaires; des facteurs techniques sur le marché public de négociation de nos actions ordinaires, susceptibles de produire des mouvements de prix qui peuvent ou non correspondre aux principes fondamentaux macroéconomiques, sectoriels ou propres à l'entreprise, y compris, sans s'y limiter, le sentiment des investisseurs particuliers (y compris tel qu'il peut être exprimé sur les sites de négociation financière et autres médias sociaux), le montant et le statut des intérêts à découvert sur nos actions ordinaires, l'accès à la dette sur marge, la négociation d'options et d'autres produits dérivés sur nos actions ordinaires et d'autres facteurs de négociation techniques; les litiges ou les mesures réglementaires contre nous; la perception générale des investisseurs à notre égard et la réaction du public à nos communiqués de presse, à d'autres annonces publiques et aux documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiens, y compris nos états financiers; la publication de rapports de recherche ou d'articles de presse à notre égard, nos concurrents ou notre secteur d'activité; les recommandations positives ou négatives ou le retrait de la couverture de recherche par les analystes financiers; les changements dans les conditions et tendances générales politiques, économiques, sectorielles et du marché; la vente de nos actions ordinaires par les actionnaires actuels; le recrutement ou le départ de personnel clé; les importants regroupements ou acquisitions d'entreprises, partenariats stratégiques, coentreprises ou engagements de capitaux par nous ou nos concurrents ou les impliquant; et les autres facteurs de risque décrits dans la présente rubrique de la présente notice annuelle.

De plus, ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs connexes, pourraient entraîner des baisses jugées durables de la valeur des actifs, ce qui pourrait entraîner des dépréciations. De plus, certains investisseurs institutionnels pourraient fonder leurs décisions d'investissement sur la prise en compte de nos pratiques et de notre performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance par rapport aux lignes directrices et aux critères d'investissement respectifs de ces institutions. Le non-respect de ces critères pourrait inciter ces institutions à limiter leurs investissements ou à ne pas investir dans nos actions ordinaires, ce qui pourrait avoir une incidence négative importante sur le cours de nos actions ordinaires. Rien ne garantit que les fluctuations du cours et des volumes ne se produiront pas. Si ces niveaux accrus de volatilité et d'agitation du marché se poursuivent pendant une période

prolongée, nos activités, nos résultats d'exploitation ou notre situation financière, ainsi que le cours de nos actions ordinaires, risquent d'être gravement touchés.

En outre, les facteurs généraux sectoriels et du marché pourraient nuire au cours de nos actions ordinaires. Par conséquent, le cours de nos actions ordinaires pourrait fluctuer en fonction de facteurs qui n'ont que peu ou pas de rapport avec nous, et ces fluctuations pourraient réduire considérablement le cours de nos actions ordinaires, indépendamment de notre performance opérationnelle. Des recours collectifs en matière de valeurs mobilières pourraient être intentés à la suite d'une baisse considérable du cours des titres d'une société.

Les litiges, y compris les litiges dus à la volatilité du cours des actions ordinaires ou à d'autres facteurs, pourraient nous faire encourir des coûts importants et détourner le temps et l'attention de notre direction

De temps à autre, nous pouvons être impliqués dans, ou devenir responsables de réclamations légales, contractuelles et autres par diverses parties, y compris des clients, des fournisseurs, d'anciens employés, des demandeurs de recours collectifs, des régulateurs, des autorités fiscales et autres, y compris des litiges liés à la volatilité de nos actions ordinaires et des enquêtes ou examens par des organismes de réglementation, l'issue potentielle de ces procédures judiciaires ou autres réclamations est incertaine. Ces questions peuvent prendre du temps, détourner l'attention et les ressources de la direction et nous faire encourir des dépenses importantes. En permanence, nous essayons d'évaluer la probabilité de jugements ou d'issues défavorables à ces procédures ou réclamations, bien qu'il soit difficile de prédire les résultats définitifs avec un certain degré de certitude. À l'exception de ce qui est indiqué de temps à autre dans nos états financiers, nous ne pensons pas que les procédures ou les réclamations auxquelles nous sommes parties auront un effet négatif important sur notre situation financière; toutefois, nous ne pouvons fournir aucune garantie à cet égard. Compte tenu de leur nature et de l'incertitude qui leur est inhérente, les procédures de litige peuvent nous faire encourir des coûts importants, détourner l'attention de notre direction et nos ressources, et pourraient nuire à notre activité, notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos biens.

Le 19 mars 2021, une demande a été présentée devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vue d'intenter une action collective contre Xebec, ses administrateurs actuels, certains de ses dirigeants actuels et de ses anciens dirigeants, ses auditeurs et les preneurs fermes dans le cadre de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme de décembre 2020. La demande allègue que Xebec aurait présenté des informations fausses ou trompeuses dans certains de ses documents d'information comme en témoigne son communiqué de presse du 12 mars 2021 intitulé « Xebec met à jour ses prévisions de 2020 », dans lequel la Société révisait à la baisse des prévisions de 2020.

Xebec a également pris connaissance du fait qu'une demande a été présentée devant la Cour supérieure du Québec (division des actions collectives) le 15 mars 2021, en vue d'intenter une action collective contre Xebec, certains de ses administrateurs actuels, certains de ses dirigeants actuels et anciens dirigeants, et les preneurs fermes de Xebec dans le cadre de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme de reçus de souscription réalisé en décembre 2020. La demande allègue que Xebec aurait présenté des informations fausses et trompeuses dans ses documents d'information pour le troisième trimestre de 2020 ainsi que dans le prospectus de décembre 2020 en ce qui concerne les pratiques de comptabilisation des produits d'exploitation et les contrôles internes de Xebec sur l'information financière. À la date des présentes, les montants des dommages-intérêts réclamés aux termes de ces actions n'avaient pas encore été déterminés. Ces actions en sont à une étape préliminaire et n'ont pas encore été certifiées comme actions collectives.

Bien que Xebec ne puisse pas prédire l'issue des actions mentionnées ci-dessus, elle a l'intention de faire valoir tous les moyens de défense disponibles et de défendre vigoureusement ces procédures. La défense des litiges, qu'ils soient fondés ou non, exige beaucoup de temps de la part de notre direction et nuit à notre capacité de concentrer pleinement nos ressources internes sur nos activités d'affaires. De plus, les frais et coûts juridiques encourus dans le cadre de ces activités peuvent être considérables et nous pourrions, à l'avenir, faire l'objet de jugements ou conclure des règlements de réclamations prévoyant des dommages pécuniaires considérables. En outre, la convention de prise ferme conclue entre la Société et les preneurs fermes dans le cadre de son appel public à l'épargne par voie de prise ferme de reçus de souscription de décembre 2020 contient des dispositions contractuelles en matière d'indemnisation qui peuvent obliger Xebec à indemniser les preneurs fermes en ce qui concerne les réclamations formulées à leur encontre et leurs frais juridiques de défense des actions. Une décision défavorable à nos intérêts pourrait entraîner le paiement de dommages-intérêts substantiels et avoir une incidence défavorable importante sur nos flux de trésorerie, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, et les limites des assurances disponibles pourraient être insuffisantes pour couvrir notre responsabilité éventuelle.

Nous ne versons pas actuellement et ne prévoyons pas de verser de dividendes en espèces sur nos actions ordinaires dans un avenir prévisible; par conséquent, nos actionnaires pourraient ne pas être en mesure de recevoir un rendement sur leurs actions ordinaires avant de les vendre

Nous n'avons jamais payé ou déclaré de dividendes en espèces sur nos actions ordinaires. Nous ne prévoyons pas verser de dividendes en espèces sur nos actions ordinaires dans un avenir prévisible, notamment parce que nos facilités de crédit actuelles limitent notre capacité à verser des dividendes et que nous avons actuellement l'intention de conserver tout bénéfice futur pour financer nos activités. Le paiement futur de dividendes dépendra de facteurs tels que l'encaisse et l'atteinte de la rentabilité, les besoins financiers pour financer la croissance, notre situation financière générale et d'autres facteurs que notre conseil d'administration peut juger appropriés dans les circonstances. Tant que nous n'aurons pas versé de dividendes, ce qui pourrait ne jamais être le cas, nos actionnaires ne seront pas en mesure de recevoir un rendement sur leurs actions ordinaires, à moins qu'ils ne les vendent.

Le marché de l'économie de l'hydrogène en masse pourrait ne pas se développer au rythme prévu ou ne pas se développer du tout

Il se peut qu'un marché de masse ne se développe jamais pour les piles à hydrogène ou d'autres générateurs d'énergie à l'hydrogène, ou que ces marchés se développent plus lentement que prévu. Les moteurs qui nécessitent de l'hydrogène (c.-à-d. le moteur à pile à hydrogène, le moteur à combustion interne alimenté à l'hydrogène et le système électrique hybride à l'hydrogène) représentent un marché émergent, et Xebec ne sait pas si les utilisateurs finaux utiliseront ces produits en masse. Le développement d'un marché de masse pour les produits d'infrastructure à l'hydrogène ou le carburant à l'hydrogène peut être affecté par de nombreux facteurs, dont certains échappent à notre contrôle, notamment les suivants :

- L'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux produits plus compétitifs dans l'industrie de l'infrastructure de l'hydrogène, tels que des technologies plus avancées d'électrolyse ou autres;
- L'utilisation de technologies alternatives à faibles émissions, comme les véhicules alimentés par des batteries;
- Le coût futur des piles à hydrogène et des autres groupes motopropulseurs qui utilisent l'infrastructure d'hydrogène de Xebec et de ses filiales;

- Si une infrastructure de distribution d'hydrogène est construite, le carburant qui y est livré, tant en raison du coût du système de livraison que du coût du carburant lui-même, peut avoir un prix plus élevé que celui que les conducteurs sont prêts à payer;
- Si les conducteurs ne sont pas en mesure de se procurer du carburant hydrogène de manière pratique et abordable, il est peu probable qu'un marché de masse pour les véhicules fonctionnant à l'hydrogène se développe;
- Le coût futur des applications de l'hydrogène;
- La perception qu'ont les consommateurs de la sécurité de l'hydrogène.

L'incapacité de protéger adéquatement la propriété intellectuelle de Xebec pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de Xebec à croître et à concurrencer les autres acteurs du marché

La capacité de Xebec à livrer une concurrence efficace dépend en grande partie du maintien et de la protection de sa propriété intellectuelle. Malgré les précautions prises, il peut être possible pour un tiers de copier ou d'obtenir et d'utiliser autrement la technologie exclusive de Xebec sans autorisation. Il est difficile de contrôler l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle. Les mesures prises par Xebec pourraient ne pas empêcher le détournement de sa propriété intellectuelle, et les accords conclus par Xebec pourraient ne pas être exécutoires. Des litiges pourraient être nécessaires à l'avenir pour faire respecter ou protéger les droits de propriété intellectuelle de Xebec. De plus, Xebec pourrait faire l'objet de litiges en matière de propriété intellectuelle qui pourraient, entre autres, être longs et coûteux, entraver ou empêcher la livraison de produits et de services, et exiger le paiement de redevances et de dommages-intérêts importants.

L'évolution des conditions locales (météorologiques) pourrait avoir une incidence négative sur les performances des systèmes et entraîner des coûts supplémentaires

On sait désormais que le fonctionnement des systèmes de production sur site peut dépendre des conditions locales, notamment de la qualité du gaz naturel, de la pression atmosphérique, de la température, de la pollution atmosphérique et de la qualité de l'eau. À l'avenir, il pourrait arriver que les installations (même celles qui fonctionnent bien au départ) ne soient pas en mesure de répondre aux spécifications et aux attentes dans des conditions (météorologiques) locales spécifiques, ou que les performances des installations se détériorent plus rapidement en raison de ces conditions (météorologiques) locales. Les conséquences d'une performance moindre peuvent entraîner des coûts de garantie et d'entretien plus élevés. Dans certains cas, Xebec pourrait être tenue responsable par ses clients et, selon l'issue d'une ou de plusieurs poursuites, pourrait être obligée de verser des indemnités pour tout dommage à cet égard.

Le risque de changements dans la législation fiscale pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité de HyGear

HyGear demande à bénéficier de la boîte d'innovation sur la base de l'article 12b de la loi de 1969 sur l'impôt sur les sociétés des Pays-Bas. Sur cette base, les revenus des activités innovantes sont finalement imposés à un taux effectif de 5 % d'impôt sur les sociétés. Le taux légal de l'impôt sur les sociétés aux Pays-Bas est de 25 %. La législation sur la boîte d'innovation pourrait changer, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation après impôt de HyGear.

18. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Nous nous sommes engagés à divulguer, en temps opportun et de façon exacte et équilibrée, toute l'information importante au sujet de la Société, ainsi qu'à donner un accès équitable et égal à cette information. La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information visant à assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles et procédures ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes liés aux contrôles et que tous les cas de fraude au sein de la Société, le cas échéant, ont été détectés. Nous continuons de faire évoluer et d'améliorer notre système de contrôles et de procédures.

La direction, sous la direction et la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Société, a évalué la conception de nos contrôles et procédures de communication de l'information. L'évaluation a été effectuée conformément aux exigences du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Cette évaluation a confirmé, sous réserve des limites inhérentes mentionnées ci-dessus, le caractère approprié de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2021. La direction peut donc fournir une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société et à ses filiales lui sont communiquées en temps opportun afin qu'elle puisse fournir aux investisseurs des informations complètes et fiables.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction a conçu et est responsable du maintien d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

La direction a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son CIIF en vue d'exclure les contrôles, politiques et procédures de Nortekbelair Corporation, d'Inmatec Gase Technologie GmbH & Co. KG, de Tiger Filtration Limited, California Compression, LLC et Xebec Systems USA LLC (collectivement les « entités acquises ») qui ont été acquises par la Société ou une de ses filiales. Inmatec Gase Technologie GmbH & Co. KG en février 2021, Nortekbelair Corporation en avril 2021, Tiger Filtration Limited en juin 2021, California Compression, LLC en août 2021 et enfin UE Compression en novembre 2021.

Ensemble, les contributions des entités exclues à nos états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont représenté environ 40 % du total des produits. De plus, au 31 décembre 2021, les actifs et les passifs courants cumulés de ces entités représentaient environ 21 % et 28 %, respectivement, de nos actifs et passifs courants consolidés. Les actifs non courants cumulés, qui incluent les immobilisations incorporelles et le goodwill lié à ces acquisitions, représentaient environ 3 % de nos actifs non courants consolidés. Les montants comptabilisés pour les actifs acquis et les passifs repris à la date de ces acquisitions sont décrits à la note 2 des états financiers consolidés et des états financiers consolidés. La direction s'est engagée à supprimer cette limitation dans les délais autorisés par la réglementation.

La direction a évalué la conception de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été fondée sur les critères énoncés dans le document intitulé « Internal Control-Integrated Framework » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction et le chef des finances de la Société avec la collaboration d'autres membres de la direction et du personnel de la société dans la mesure jugée nécessaire. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que le CIIF était conçu adéquatement au 31 décembre 2021.

Malgré son évaluation, la direction reconnaît que tout contrôle et toute procédure, aussi bien conçus soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue que les objectifs de contrôle visés seront atteints.

Au cours du quatrième trimestre de 2021, il n'est survenu aucun changement important à notre CIIF existant qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.

19. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs, au sens attribué à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces énoncés ont trait à des événements à venir ou au rendement futur et reflètent les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement et des perspectives et possibilités d'affaires de la Société ou de son secteur. Les énoncés prospectifs contiennent habituellement des mots et expressions comme « croit », « prévoit », « anticipe », « poursuit », « pourrait », « révèle », « planifie », « pourra », « a l'intention », « peut », « projette », « entrevoit », « devrait » ou des expressions similaires suggérant des résultats ou des événements futurs, bien que les énoncés prospectifs ne contiennent pas tous ces mots identificateurs. À titre illustratif, ces énoncés contiennent notamment des déclarations portant sur les sujets suivants : i) les actions que la Société devrait entreprendre pour atteindre ses objectifs stratégiques, ii) les principaux facteurs du marché qui influent sur les résultats de la Société, iii) les intentions à l'égard des travaux futurs de mise en valeur des gaz renouvelables, iv) les attentes à l'égard des activités commerciales et des commandes qui peuvent être passées au cours de l'exercice 2022 et par la suite, v) les tendances dans les marchés cibles de la Société et l'évolution de ceux-ci, vi) les débouchés de la Société sur le marché, vii) les avantages des produits de la Société, viii) l'intention de conclure des ententes avec des partenaires, ix) les initiatives futures de l'impartition et de la chaîne d'approvisionnement, x) les attentes à l'égard des concurrents, xi) l'incidence prévue des risques et des incertitudes qui sont décrits, xii) les intentions à l'égard du versement de dividendes, xiii) la gestion des risques de liquidité de la Société par rapport à la conjoncture économique prédominante, xiv) le plan de réduction des coûts de la Société, xv) la recherche de financement additionnel au cours des prochains mois, xvi) les énoncés concernant le bien-fondé des demandes d'autorisation d'actions collectives déposées contre la Société, et l'attente que les installations de Blainville permettra la production de 30 à 40 appareils Biostream par année et les installations de UECompression permettra la production de 130 à 150 appareils et xvii) la livraison prévue des appareils Biostream de deuxième génération en 2022.

Ces énoncés ne constituent ni des promesses ni des garanties, mais comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus susceptibles de faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activités ou le rendement de la Société diffèrent substantiellement des résultats, des niveaux d'activités ou du rendement futurs mentionnés expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs. Ces risques incluent généralement des risques liés à la croissance des produits d'activités courantes, aux résultats

d'exploitation, au secteur et aux produits, à la technologie, à la concurrence, à l'économie, au conflit en Ukraine, à la pénurie de la chaîne d'approvisionnement, à l'impact de la COVID-19, au caractère suffisant de la couverture d'assurance et à d'autres facteurs dont il est question plus en détail dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Société déposé sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Les énoncés prospectifs contenus aux présentes sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses que la direction juge raisonnables à la date du présent rapport de gestion, notamment, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant les tendances dans certains secteurs du marché, le climat économique en général, le rythme et les résultats de l'évolution technologique, l'identité et les mesures prévues des concurrents et des clients, les hypothèses liées au bien-fondé des demandes d'autorisation d'actions collectives déposées contre la Société et leur incidence, la valeur du dollar canadien et les fluctuations des monnaies étrangères, les taux d'intérêt, les besoins en matière de fonds de roulement, les marges prévues dans le cadre de l'attribution de nouveaux contrats, l'état du carnet de commandes actuel de la Société, l'environnement réglementaire, le caractère suffisant des contrôles internes et des contrôles de divulgation, la capacité de la Société à intégrer avec succès les entreprises acquises, ainsi que l'acquisition et l'intégration d'entreprises au cours des périodes à venir. D'autres hypothèses, le cas échéant, sont énoncées tout au long du présent rapport de gestion. Si ces hypothèses se révélaient inexactes, les résultats réels de la Société pourraient être sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs formulés dans et en date du présent rapport de gestion sont expressément visés par l'intégralité de la présente mise en garde. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la Société n'est pas tenue de mettre à jour, ni de réviser publiquement les énoncés prospectifs exprimés aux présentes. **Les lecteurs ne doivent pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs.**

20. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le conseil d'administration de Xebec Adsorption Inc. est constitué de huit administrateurs dont sept sont indépendants.

Approbation

Le conseil d'administration de Xebec Adsorption Inc. a approuvé la divulgation de l'information contenue au présent rapport de gestion. Une copie en sera fournie à quiconque en fait la demande.

Information supplémentaire

De l'information supplémentaire sur Xebec Adsorption Inc. peut être consultée sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou en communiquant avec :

Xebec Adsorption Inc., 730, Boulevard Industriel, Blainville (Québec) J7C 3V4
Tél. : (450) 797-8700 www.xebecinc.com
À l'attention de : Stéphane Archambault, chef de la direction financière
Courriel : sarchambault@xebecinc.com